

L'ÉCRITURE DE L'HISTOIRE DE LA COLONISATION EN FRANCE DEPUIS 1960

DOSSIER COORDONNÉ PAR SOPHIE DULUCQ ;
AVEC LES CONTRIBUTIONS DE CATHERINE COQUERY-VIDROVITCH,
JEAN FRÉMIGACCI, EMMANUELLE SIBEUD, JEAN-LOUIS TRIAUD

Il est courant de dire que les Français ne gardent de leur passé colonial que des souvenirs flous. Malgré le travail de recherche mené depuis de nombreuses décennies, malgré la pression d'associations diverses et variées, il est vrai que le passé impérial n'a pas (encore?) de véritable place au panthéon national. Pourtant, on le sait bien, la mémoire nationale est depuis quelque temps régulièrement sollicitée sur ces questions, de façon d'ailleurs parfois contradictoire. De vieux fantômes ont été réveillés depuis le début des années 2000, révélateurs de passions que l'on croyait éteintes. L'année 2005 a été marquée par une polémique sans précédent provoquée par l'adoption subreptice de la loi du 23 février qui, entre autres choses, portait « reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés » – les députés de la majorité entendant favoriser, dans l'article 4, une vision valorisante de la colonisation et promouvoir l'enseignement, dans les programmes scolaires d'histoire, de son « rôle positif ».

En parallèle à la réémergence des problématiques et des mémoires coloniales dans le débat public, une idée s'est couramment répandue dans les médias : afin d'en finir une bonne fois avec l'injustice et la discrimination à l'œuvre aujourd'hui comme hier, il conviendrait de lever un véritable « tabou colonial » qui pèserait sur la société française. Pour ce faire, il s'agirait notamment de s'atteler (enfin!) à l'écriture d'une « authentique » histoire de la colonisation française et de diffuser ces connaissances à tous les écoliers, les collégiens et les lycéens de l'Hexagone. De façon plus ou moins explicite, un soupçon pèse donc sur les générations d'historiens qui, dans les quarante dernières années, ont pris en charge le passé des sociétés longuement dominées par l'Europe.

Afrique & Histoire a choisi de faire le point sur cette mise en cause tacite, qui touche de près à l'historiographie du continent africain. Dans quelle mesure peut-on parler d'un « abandon » de l'histoire de la colonisation à partir des années 1960 ? L'histoire coloniale en France a-t-elle été véritablement négligée – ou pire, occultée – par les chercheurs ? Comment comprendre l'étendue et la signification

des évolutions historiographiques? Ce dossier à quatre voix se propose donc de revisiter de façon critique cette historiographie : il convie à réfléchir – loin de tout plaidoyer *pro domo* – sur le traitement que les historiens hexagonaux ont réservé à l'impérialisme français depuis une quarantaine d'années. Il s'agit donc d'évaluer la nature et la profondeur des ruptures opérées dans les années 1960, de prendre en compte les éventuelles continuités et de resituer les évolutions de l'histoire de l'Afrique dans leur contexte politique, intellectuel et disciplinaire. Bref, de saisir comment les interprétations du fait colonial ont évolué à la lumière de mutations historiographiques constantes. Au final, les intervenants proposent des pistes d'analyse qui peuvent permettre de comprendre pourquoi – en dépit des connaissances accumulées sur l'Afrique en situation coloniale – ces savoirs historiens se sont finalement peu ou mal diffusés hors des cénacles de spécialistes.

Sophie DULUCQ

HISTOIRE COLONIALE : LE RETOUR ¹

par Jean-Louis Triaud

C' est devenu une banalité de dire que l'histoire est remise en chantier à chaque génération. Chacune de ces remises en chantier correspond à des facteurs multiples : ouverture d'archives, nouvelles problématiques, reprise de dossiers « interdits », combats mémoriels et conjonctures particulières qui raniment le rapport entre passé et présent. Il en est précisément ainsi – c'est l'objet de notre réflexion – de l'histoire de la colonisation.

Si l'on suit l'idée développée par des travaux récents², l'histoire de la colonisation française aurait été occultée au cours des quarante dernières années et cette occultation aurait, entre autres, voilé les racines du rapport inégal entre héritiers des colonisateurs et héritiers des colonisés. C'est là une lecture très actuelle, qui appelle, de la part de l'historien, à la fois intérêt et vigilance. Quelle est donc cette colonisation que l'on voudrait nous cacher... ?

1. Cet article s'inscrit dans une réflexion dont Jean-Pierre Chrétien a déjà donné, dans l'éditorial du numéro 1 d'*Afrique & histoire*, les principaux repères. Nous y renvoyons le lecteur. Je tiens, d'autre part, à remercier Fabienne Le Houérou, qui a bien voulu relire une première version de cet article et apporter des suggestions profitables, puis Jean-Pierre Chrétien et François-Xavier Fauvelle, qui m'ont fait part de leurs observations bienveillantes et apporté leurs commentaires attentifs.
2. Voir notamment, N. BANCEL, P. BLANCHARD, S. LEMAIRE (dir.), *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005.

Ce que l'on oublie souvent, c'est que, s'il y eut « occultation », ce fut pour des motifs strictement inverses de ceux que l'on pourrait imaginer aujourd'hui. C'est, en effet, au nom de la décolonisation que l'on voulut, autour des années 1960, en finir avec l'histoire de la colonisation – ou, du moins, avec une certaine histoire de la colonisation. Ce fut, pour les Français ordinaires, une amputation brusque de leur « imaginaire colonial », fait de galeries de portraits héroïques, de représentations exotiques et de cartes de géographie impériales. Cet héritage de l'école républicaine de la III^e République était brusquement devenu caduc. Cela n'allait pas tout à fait de soi et cette mise au rancart de la panoplie coloniale représenta une véritable violence imposée à tout un pan de fierté nationale construite par les générations antérieures.

On sait comment une génération met à la cave, ou au grenier, tous les objets et mobiliers devenus désuets à ses yeux. Il arrive ensuite que les petits-enfants, en découvrant le contenu des greniers, soient, pour des raisons à la fois d'esthétique et de recherche de racines, éblouis par ces vieux objets remis en vie, dont ils ignorent souvent l'histoire propre. Cette résurgence, parfois très « kitsch », peut faire le bonheur des brocanteurs. Une culture de la nostalgie – comme on a pu le constater à propos de certains films tournés dans un décor colonial³ – permet alors de doter ces vieux objets de nouvelles légendes. Leur histoire n'en reste pas moins à faire. Si, donc, les objets coloniaux ressortent des greniers, il s'agit d'abord de savoir pourquoi ils y sont entrés.

Au moment des indépendances, et dans les années qui suivirent, le vent de la décolonisation balaya les enseignements concernant la période coloniale. Il y eut des tentatives militantes d'histoire anti-colonialiste⁴, qui ne furent pas toujours

3. On pense ici, entre autres, à *Indochine* (1992). « Comme l'attestent des films assez récents, le mot « Indochine » garde aux oreilles des Français un certain pouvoir évocateur des grandeurs coloniales passées » (*L'« Indochine », l'Inde et la France : représentations culturelles*, Colloque international, Université de Newcastle, 5-7 septembre 2003). Texte de l'appel à contributions.
4. Jean SURET-CANALE (un géographe devenu historien) représente le meilleur exemple de ce type de rupture avec l'histoire coloniale. Membre du parti communiste, Jean SURET-CANALE publia, en trois tomes, entre 1958 et 1972, un ouvrage, dont les deux premiers, notamment, servirent de référence et d'alternative aux premières promotions d'historiens africains : *Afrique Noire (occidentale et centrale)*, Paris, Éditions Sociales : t. 1 : *Géographie, Civilisations, Histoire*, 1958 (3^e édition, 1968) ; t. 2 : *L'ère coloniale (1900-1945)*, 1964 (2^e édition, 1971) ; t. 3 : *De la colonisation aux indépendances (1945-1960)*, 1972. Cette série est présentée en ces termes par le libraire en ligne Soumbala : « Trois volumes pour dresser une fresque engagée de l'histoire de l'Afrique, de la préhistoire aux Indépendances, avec bien sûr une place particulièrement importante accordée à la colonisation et à ses méfaits ». J. SURET-CANALE est aussi (entre autres) l'auteur d'une petite brochure multigraphiée, *Essai sur la signification sociale et historique des hégémonies peules (XVII^e-XIX^e siècles)*, publiée au Centre d'Études et de Recherches Marxistes (CERM), s.d. [1964] qui, pour l'époque, représentait une percée suggestive. Il nous semble que l'œuvre de J. SURET-CANALE marqua encore plus, sur le moment, les

reprises, mais il y eut, surtout, en France, l'ouverture d'une période d'oubli, une volonté de tourner la page. L'histoire du Maghreb colonial, par exemple, en fut durablement victime. Ce n'était plus un chantier noble.

L'histoire de la colonisation et de la décolonisation survécut dans des espaces limités de l'université française, parfois sous l'enseigne de l'histoire des Relations internationales, mais elle représentait un secteur périphérique ou marginal. Elle « payait » ainsi des années de propagande impériale, dont elle n'était pas toujours, elle-même, coupable. Charles-André Julien (1891-1991), qui reste une référence pour les chercheurs, avait donné l'exemple d'une histoire critique de l'Afrique du Nord. Au-delà de l'institution universitaire, c'est la France qui fut collectivement convaincue de sortir résolument de l'univers colonial. On rangea dans les placards les cartes de l'Empire. Tout cela était trop chargé : honte et culpabilité « à gauche », goût de défaite « à droite », sentiments généralisés d'un grand gâchis, de morts et de souffrances inutiles : une véritable « gueule de bois ». Les nouveaux historiens se tournèrent, dans leur majorité, vers d'autres domaines et d'autres espaces.

D'aucuns penseront peut-être que ce lien entre chute de l'Empire et relégation de l'histoire coloniale n'était pas nécessaire. N'aurait-on pu « décoloniser l'histoire de la colonisation » ? Comme il arrive souvent aux lendemains de grands bouleversements, il y eut un temps de silence, d'oubli, de purgatoire. Sans doute était-ce indispensable pour partir sur de nouvelles bases. L'Empire s'était tellement inscrit, entre les deux guerres mondiales, dans l'identité française que sa remise en cause ne pouvait être qu'un arrachement. Il y fallait ce travail de deuil.

Ce purgatoire exerça ses effets, à des degrés divers, et sous des formes variées, sur les différentes régions de l'Empire. Nombre d'historiens de cette génération épousèrent alors la cause des peuples concernés. On vit naître, par exemple, autour de Paris-VII, un groupe d'historiens de l'Indochine qui combinèrent une histoire engagée anti-colonialiste et une histoire des mouvements de lutte et des sociétés. Après un temps de latence, le Maghreb suscita, de façon plus dispersée, des interrogations du même type, avec un privilège particulier conféré à l'histoire de l'Algérie et, plus récemment, de la guerre d'Algérie.

Les combattants et la geste des indépendances, les galeries de portraits de grands ancêtres africains remplacèrent les héros de la colonisation et la légende dorée de l'Empire⁵. On voulait désormais se consacrer à l'histoire des peuples, et

jeunes historiens africains que les français. Une génération plus tard, la rupture intellectuelle avec l'histoire coloniale et avec l'histoire de l'Afrique académique, prendra, chez une partie des intellectuels africains et américains-africains, la forme de l'afrocentrisme, initié par W.E B. Du Bois, puis par Cheikh Anta Diop.

5. On peut retenir comme emblématique, à cet égard, la grande collection de biographies publiée par les éditions Jeune Afrique sous le titre *Les Africains*. Cette série, dirigée par Charles-André Julien, Magali Morsy, Catherine Coquery-Vidrovitch et Yves Person, qui réunit dans un même projet les champs historiques nord et sud-sahariens, comporte 10 volumes (1977-1978).

non plus à celle des entreprises coloniales: un changement de point de vue fondamental, qui justifiait intellectuellement l'abandon de l'« histoire coloniale », celle des institutions impérialistes, au profit de cette « histoire des peuples ». La « bibliothèque coloniale⁶ » comme grille obligée de la connaissance était progressivement remise en cause, soumise à une relecture et à un décryptage critiques et remplacée par de nouvelles œuvres.

Il en fut bien ainsi à propos de l'Afrique subsaharienne. Ici, la grande cause était la découverte et la promotion d'une histoire de l'Afrique, longtemps niée par la « grande Histoire », et longtemps reléguée dans le circuit des sociétés savantes. Les nouveaux chercheurs, africains et occidentaux, abandonnèrent le plus souvent une histoire de la colonisation, devenue périmée à leurs yeux, pour une histoire de l'Afrique, une histoire des sociétés africaines. Ce furent, dans les années 1960, les « années glorieuses » de la création de centres, de laboratoires, de chaires, d'institutions, d'ouvrages de référence⁷, de revues dédiés à cette nouvelle histoire de l'Afrique subsaharienne⁸. Cette histoire intégrait la période coloniale, notamment sous l'angle des « résistances » devenues un thème familier et obligé, mais elle privilégiait aussi la longue durée, les temps « pré-coloniaux ». Ce fut l'époque des batailles pour la « tradition orale⁹ », pour la valorisation des sociétés jadis indigènes. Les nouveaux centres de recherche devinrent des « usines à thèses », où se formèrent plusieurs générations d'historiens africains et occidentaux. La colonisation n'était pas oubliée, mais elle ne constituait plus qu'un moment d'une histoire dans la longue durée. Les historiens français de

6. Voir V. MUDIMBE, *The Invention of Africa. Gnosis, Philosophy, and the Order of Knowledge*, Bloomington, Indiana University Press, 1988.
7. Plusieurs instruments méritent ici d'être signalés, qui ont donné des assises durables à la discipline. Il y eut d'abord H. DESCHAMPS (sous la direction de), *Histoire générale de l'Afrique noire, de Madagascar et des Archipels* (Paris, PUF, 1970, 4 tomes), qui conféra, en France, une visibilité universitaire à la discipline et qui représenta à cet égard un ouvrage-étape non négligeable.
L'*Histoire Générale de l'Afrique*, publiée, en plusieurs langues, sous l'égide de l'UNESCO, vaste entreprise scientifique, diplomatique et symbolique, réunit un large panel d'historiens originaires des pays d'Afrique et des pays du Nord (en français, 8 volumes, 1980-1998 – il existe des versions abrégées). Elle a eu pour ambition de faire entrer l'histoire de l'Afrique dans l'histoire de l'humanité. Comme la collection *Les Africains*, elle a, en outre, pour caractéristique de réunir dans une approche commune les Afriques septentrionale et subsaharienne. Mais c'est vraiment la *Cambridge History of Africa* (CUP, 8 volumes, 1982-1985) qui consacre l'entrée de l'histoire d'Afrique dans les bibliographies académiques.
8. C'est en 1960 que sont créés le *Journal of African History* et, du côté français, les *Cahiers d'Études Africaines*, multidisciplinaires.
9. L'ouvrage fondateur est celui de J. VANSINA, *De la tradition orale. Essai de méthode historique*, Tervuren, 1961, qui fut la « bible » des années soixante en la matière. Vingt ans plus tard, l'auteur procédera à une révision critique de certaines de ses affirmations de l'époque: *Oral Tradition as History* (1985).

l'Afrique, pour leur part, à travers les travaux fondateurs de Henri Brunschwig (1904-1989¹⁰), de Raymond Mauny (1912-1994¹¹), puis d'Yves Person (1925-1982¹²), jetaient, chacun à leur manière, souvent dans une certaine discrétion, les bases de méthodologies et d'approches nouvelles de la connaissance du passé – proche ou ancien – du continent.

Ce n'est pas un hasard si, dans cette même période, la théorie des aires culturelles vint offrir un cadre systématique à l'étude des sociétés du monde. On ne travaillait plus sur des empires, ni sur des espaces classés selon la cascade épistémologique de l'époque impérialiste (les sociétés évoluées pour les historiens, les sociétés indigènes orales pour les ethnologues, et les sociétés technologiquement inférieures, mais dotées d'écritures anciennes, pour les orientalistes), mais sur des espaces presque vierges, en tout cas « aseptisés » parce que leurs intitulés et leurs définitions étaient sans connotations anciennes. Dans le cadre de ce nouveau partage du monde en « aires culturelles », qui abolissait les classements anciens au nom d'une vision en quelque sorte « géopolitique », les différentes sciences sociales étaient appelées à travailler de conserve. C'est ainsi que l'Afrique subsaharienne devint l'une de ces aires culturelles – une aire que l'on croyait, à ce moment, appelée, au sortir de sa libération du colonialisme, à une montée en puissance et à des succès en chaîne : il y avait alors l'idée sous-jacente d'une Afrique, vierge de toute histoire capitaliste et capable, comme telle, de passer encore plus aisément à la « modernité ».

Dans cette aire, les historiens professionnels allaient commencer à prendre pied. Dans la logique ancienne, comme dans le discours commun, l'Afrique était le domaine, sinon la chasse gardée, des ethnologues. Les « glorieuses années 1960 »

10. H. BRUNSCHWIG est devenu, en 1962, directeur d'études à la VI^e section de l'École Pratique des Hautes Études (qui allait devenir l'EHESS). À contre-courant du marxisme alors dominant, il prit ses distances à l'égard des théories économistes de l'impérialisme. On lui doit notamment *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français, 1871-1914*, Paris, Armand Colin, 1960; *L'Afrique noire au temps de l'empire français*, Paris, Denoël, 1988; *Noirs et Blancs dans l'Afrique noire française*, Paris, Flammarion, 1992; *Le partage de l'Afrique noire*, Paris, Flammarion, 1999.
11. R. MAUNY a mené trois carrières successives : dans l'administration coloniale du Sénégal (1937-1947), à l'IFAN (à partir de 1947), puis à la Sorbonne où il fut d'abord maître de conférences (1962), puis professeur (1964). Il est l'auteur d'un ouvrage fondateur qui va féconder les travaux de recherche en préhistoire, archéologie et histoire de l'Afrique de l'Ouest à l'époque médiévale : *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen âge d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie*, Dakar, IFAN, 1961.
12. Y. PERSON fut nommé professeur à la Sorbonne (Paris-I) en 1970. Après une carrière d'administrateur de la France d'Outre-Mer, il rejoignit l'université de Dakar vers le milieu des années soixante. Le maître ouvrage d'Y. PERSON est *Samori, une révolution dyula*, Dakar, IFAN, 1968-1975, 3 tomes. Nous tenons à remercier Claude-Hélène Perrot, Josette Rivallain et Sophie Hennion, qui nous ont fourni différents renseignements biographiques sur Raymond Mauny et Yves Person.

furent donc aussi celles d'une irruption de l'histoire¹³. Stigmatisée jadis par Hegel, qui y voyait le continent, par excellence, sans histoire, l'Afrique subsaharienne devenait, sous le regard des nouveaux historiens, une terre d'échanges, de changements sociaux, de transformations culturelles et technologiques dans la longue durée. Là où l'histoire coloniale se limitait le plus souvent à un regard unilatéral, celui du colonisateur, l'histoire de l'Afrique offrait une palette devenue, au fil du temps, beaucoup plus vaste. Progressivement, l'Afrique entraînait ainsi dans l'histoire-monde.

Tels furent les combats de cette génération intellectuelle et des suivantes. On comprend mieux ainsi pourquoi l'histoire de la colonisation, formatée à l'ancienne, représentait un obstacle. Ce n'est pas qu'on voulût l'occulter ou la nier. Elle continua d'ailleurs à produire, sous une enseigne ou une autre, de beaux travaux académiques – de ceux qui donnent des bases solides à la science historique. Cette nouvelle génération de chercheurs voulait surtout la déborder de toutes parts et la réduire à une plus juste mesure. À une époque révolue où la colonisation avait été considérée comme le moment de l'entrée du continent africain dans l'histoire succédait une période nouvelle où la colonisation était traitée comme un moment, certes important, mais finalement tardif et « exogène », d'une très longue histoire « indigène ». Ce fut l'époque où, selon les termes d'un ouvrage dont le titre et la méthodologie résonnèrent alors fortement dans le monde des chercheurs, l'emportait désormais la « vision des vaincus¹⁴ ».

La question, ici, n'est pas de savoir si cette nouvelle approche n'était pas, elle aussi, empreinte d'illusions et de présupposés idéologiques nouveaux – ce dont il conviendrait de discuter par ailleurs. Il s'agit de comprendre les raisons de l'« occultation », ou, mieux, de la mise en réserve, d'une discipline, l'histoire coloniale, qui, *volens volens*, incarnait la « gloire de l'empire » et, par conséquent, cette culture ambiguë faite d'un mélange détonnant d'images de conquête, de répression, de guerres coloniales, de paternalisme et de gestes humanitaires. Seule la rupture, à la fois épistémologique, symbolique et politique, avec cette histoire permettait de placer cet héritage au garde-meubles sous bénéfice d'inventaire. Ce furent alors les secteurs les plus réactionnaires de la société française qui tentèrent, à la marge, d'entretenir une autre mémoire, faite de célébrations et de commémorations de l'épopée coloniale. Entre temps, l'imaginaire colonial s'était effondré dans la population. Le gaullisme politique fut l'un des instruments de ce

13. On rappellera ici le rôle pionnier de B. DAVIDSON, un journaliste britannique, qui popularisa pour un public large cette découverte de l'histoire d'Afrique. Voir, parmi d'autres titres, *Old Africa Rediscovered* (Londres, 1959), trad. française: *L'Afrique avant les Blancs* (Paris, PUF, 1962); *Black Mother* (Londres, 1961), trad. française: *Mère Afrique* (Paris, PUF, 1965).

14. N. WACHTEL, *La vision des vaincus. Les Indiens du Pérou devant la conquête espagnole*, Paris, Gallimard, 1971.

passage d'une « France impériale » à une France de la « modernité ». On chercha désormais d'autres ressorts pour nourrir le patriotisme national (refus de l'OTAN, résistance à la superpuissance nord-américaine, bombe atomique, etc.). Le passage était fait.

Un demi-siècle, ou presque, après les indépendances, le contexte a changé. L'histoire de l'Afrique a conquis ses lettres de noblesse. Une progression exponentielle des titres disponibles dans la bibliographie de la discipline témoigne de cette vitalité et de ce succès. Ce combat a donc été, globalement, gagné. Il ne serait d'aucune utilité de s'arc-bouter sur des argumentaires devenus dépassés. Les nouveaux combats pour l'histoire de l'Afrique empruntent d'autres voies. L'histoire de la colonisation n'est plus cet obstacle, réel ou fantasmé, qu'elle représentait à l'époque.

Un intérêt renouvelé pour l'histoire de la colonisation nous est venu des États-Unis, pays sans passé colonial *stricto sensu* – bien que les guerres indiennes fassent aussi partie de son héritage de conquête et d'oppression. Sous le nom de *colonial studies*¹⁵, l'attention s'est portée davantage sur les aspects culturels et identitaires des situations coloniales, sur l'aliénation vécue du colonisé, et aussi du colonisateur, sur l'entre-deux qui se noue entre l'un et l'autre¹⁶. La « triade sacrée » classe/ genre/ ethnicité, en usage aux États-Unis, a servi de guide à de nouvelles recherches sur le terrain colonial. La thématique résistance/collaboration qui fit florès dans l'historiographie des indépendances africaines est abandonnée au profit de l'étude d'un champ interactif, dans lequel il s'agit plutôt de restituer la capacité d'initiative et de réappropriation des colonisés, hors de tout schéma binaire. Le refus des explications globalisantes et surplombantes, dans l'esprit du postmodernisme, marque une rupture nette – ou, si l'on veut, un dépassement – par rapport aux explications marxistes ou économistes du phénomène impérialiste. On nous pardonnera ce raccourci caricatural mais suggestif: Frantz Fanon remplace Lénine! Des historiens nord-américains, dont la culture

15. On signalera ici une excellente mise au point faite par M.-A. de SUREMAIN dans une conférence pédagogique à l'université de Versailles: « Qu'entend-on par « histoire coloniale » ou « colonial studies »? (s.d.). Voir: <<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/gephg/pedagogie/premieres/Confir/colonisation.htm>> (18 mars 2006). Une bibliographie substantielle accompagne cet exposé. Voir aussi E. SIBEUD, M.-A. DE SUREMAIN, « Histoire coloniale et/ou Colonial Studies: d'une histoire à l'autre », dans *Écrire l'histoire de l'Afrique autrement*, Cahiers Jussieu « Afrique noire », n° 22 (Paris, L'Harmattan, 2004).
16. On peut appliquer ici la problématique utilisée par E.P. THOMPSON (1924-1993), l'un des pères des *cultural studies* britanniques, dans ces mêmes années 1960, pour l'étude de la culture ouvrière: « Comment s'articulent dans les identités collectives des groupes dominés les dimensions de la résistance et d'une acceptation résignée ou meurtrie de la subordination? » (A. MATTELART et E. NEVEU, « Cultural Studies' Stories. La domestication d'une pensée sauvage? », *Réseaux*, n° 80, CNET, 1996).

nationale n'est imprégnée ni par des images des épopées coloniales européennes, oubliées mais restées dans l'inconscient des héritiers, ni par les résidus idéologiques, laissés, dans un sens ou dans l'autre, par ce passé européen d'expansion et de conquêtes « outre mer », ont appliqué, avec distanciation, leurs méthodes à cet objet devenu, sous leurs mains, une scène comme une autre. Cette école nous apporte une nouvelle brassée de connaissances.

Il y avait bien eu, du côté français, un article pionnier de Georges Balandier. S'il fut remarqué, on ne peut pas dire que les historiens, en France, l'aient réellement repris à leur compte. Est-ce parce qu'il venait d'un autre champ disciplinaire? Ce sont les *colonial studies* qui vont précisément en réactiver la problématique. Comme l'écrit Marie-Albane de Suremain dans la conférence déjà citée en note: « L'ouvrage collectif, édité en 1997, par Frederick Cooper et Ann Stoler sous le titre *Tensions of Empire*¹⁷ donne les linéaments et le programme de ce qui peut être défini comme une anthropologie historique de l'impérialisme aux XIX^e et XX^e siècles. Il rassemble des travaux qui prennent pour objet des « situations coloniales » en Afrique, au Maghreb, en Asie et qui les analysent en se fondant sur des enquêtes de terrain, anthropologiques ou inspirées des méthodes de la micro-histoire. Il s'agit de mettre en œuvre l'analyse problématique de la notion de « situation coloniale » proposée par Georges Balandier dès 1951¹⁸, pour construire collectivement une topographie des « situations coloniales » concrètes qui répertorie et permet de comprendre les incarnations simultanées et successives du phénomène macro-historique que fut l'impérialisme colonial des XIX^e et XX^e siècles¹⁹ ». Loin d'être une simple « exportation » nord-américaine, les *colonial studies* s'inscrivent donc dans une généalogie complexe et dans une interaction des travaux des deux côtés de l'Atlantique.

Dans cette même généalogie, il convient de situer l'essor des *subaltern studies*, nées, au début des années 1980²⁰, du travail de jeunes intellectuels radicaux réunis autour de l'historien indien Ranajit Guha, et qui entendaient renverser les présupposés habituels de l'historiographie de l'Inde coloniale. L'histoire de l'Inde, qu'elle fût colonialiste, nationaliste ou marxiste, privilégiait les classes dominantes ou les éléments jugés les plus avancés en ignorant la part d'initiative, d'autonomie et de résistance des classes « subalternes » de l'Inde. C'est précisément au prix

17. F. COOPER et A. STOLER (ed.), *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley, University of California Press, 1997.

18. G. BALANDIER, « La situation coloniale: approche théorique », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1951, vol. XI, p. 44-79.

19. M.-A. DE SUREMAIN, *loc. cit.*

20. Les *Subaltern Studies* sont une série de volumes collectifs publiés par Oxford University Press depuis 1982, avec le sous-titre *Writings on South Asia History and Society*. Cette série compte 10 volumes à ce jour.

d'une rupture avec l'histoire coloniale, classique ou critique, que les *subaltern studies* sont ainsi devenues le symbole de la réappropriation, par des intellectuels des pays du Sud, de l'histoire du passé colonial de leurs peuples – ce que Jacques Pouchepadass appelle une « histoire coloniale sous le regard des dominés²¹ ». Dans la même chaîne de transmission, on peut encore citer l'œuvre d'Arjun Appadurai, qui illustre la vitalité des *postcolonial studies*, autre pièce dans la nouvelle configuration des travaux sur les peuples colonisés. Le terme de *postcolonial* se réfère d'ailleurs moins à la période qui a suivi la décolonisation qu'aux conditions propres à toute société marquée par l'expérience coloniale, rétablissant ainsi une continuité dans l'expérience vécue par les sociétés colonisées avant et après l'indépendance. On notera tout particulièrement que le thème de l'État-nation, considéré comme un modèle hérité des puissances coloniales européennes, est spécialement visé par cette critique. Là où les histoires nationalistes recherchaient des précurseurs d'États-nations (c'était la tendance dominante dans l'histoire de l'Afrique des années 1960), les auteurs des *postcolonial studies* s'intéressent à d'autres échelles et à d'autres repères. Les nationalismes construits par les nouvelles, ou les anciennes, élites deviennent suspects. Ils apparaissent comme un prolongement de la logique coloniale, de ses représentations de l'espace, de ses appareils de pouvoir. Face à la problématique de l'État-nation, devenue « le souci dominant des sciences humaines », Appadurai se fait l'anthropologue de la mondialisation, « dans un monde devenu déterritorialisé, diasporique et transnational²² ».

Il convient de reconnaître que ces différents travaux, ces problématiques décapantes, ont eu un impact limité sur la recherche française, comme si ce type d'approche, parfois plus littéraire qu'historien, décontençait les tenants d'une histoire plus braudélienne. C'est aussi que l'espace concédé aux études extra-européennes et à l'histoire-monde dans le système français, laisse trop peu de place à de tels débats et restreint le public susceptible d'y participer. Pour cette raison, c'est un historien sénégalais, Mamadou Diouf, familier des campus américains, qui s'est fait l'introducteur de ces problématiques dans le champ francophone²³.

Si nous en revenons, précisément, à l'histoire française et francophone de l'Afrique et de la colonisation, il est juste de reconnaître que, pendant ces cinquante dernières années, les historien/ne/s, quelles que soient leurs options, ont beaucoup travaillé. Il n'est pas un pays d'Afrique où la période coloniale ait

21. Voir J. POUCHEPADASS, « Les *Subaltern Studies* ou la critique postcoloniale de la modernité », *L'Homme*, n° 156, 2000. Le terme de « culture subalterne » vient de Gramsci.

22. Voir A. APPADURAI, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001, p. 260.

23. M. DIOUF (dir.), *L'historiographie indienne en débat. Colonialisme, nationalisme et sociétés post-coloniales*, Paris, Karthala, 1999.

échappé à leurs investigations. Il serait donc à la fois injuste et inexact d'imaginer que le travail de l'histoire se serait endormi, ou, pire, aurait été suspendu pendant ce demi-siècle. Si la colonisation, pour des raisons multiples, revient, en France, sous le feu de l'actualité, c'est là un effet de la mondialisation, du passage des générations, de la recherche identitaire d'une partie des enfants d'immigrés en France²⁴ (tous ne sont pas issus d'anciens territoires de colonisation française et l'on ne saurait donc généraliser), mais aussi de l'instrumentalisation qui peut être faite de la « culpabilité coloniale » française. Après Vichy, faudrait-il que la colonisation soit promue au rang de « passé qui ne passe pas », d'histoire délibérément occultée?

La vérité, c'est que, pendant une ou deux générations, cela n'intéressait plus personne et que, si la période coloniale était sortie des media, voire de certains programmes scolaires (ici encore, il convient de ne pas généraliser), elle n'avait jamais quitté le champ de recherche des historiens concernés. Le moment est sans doute venu de mettre à profit, et de valoriser, ce travail d'accumulation effectué sous l'enseigne de l'histoire d'Afrique, de l'histoire des relations internationales, ou des histoires nationales dans les pays africains, ou d'autres enseignes encore. On pourra constater alors que l'histoire de la colonisation est bien vivante. Cette histoire est désormais inséparable d'une histoire-monde, à laquelle il est cependant nécessaire de dire que l'université française continue d'être encore fort mal préparée. Et c'est plutôt sur ce point que nous pourrions rejoindre les critiques formulées : l'histoire des aires culturelles – de quelque manière qu'on les appelle – est le parent pauvre d'une « grande histoire » universitaire, fort respectable, mais qui reste tournée très majoritairement vers l'hexagone et l'Europe occidentale. Les passerelles sont rares, insuffisantes entre cette « histoire noble », consacrée par les concours de l'enseignement dans leur forme actuelle, et les « histoires périphériques » (outre l'Afrique, nous parlons ici de la Chine, du Japon, du monde post-soviétique, du sous-continent indien, du continent américain... – excusez du peu!) qui sont cantonnés dans des espaces réservés. Une telle posture commande le reste : programmes scolaires, intérêt des media et du public, dynamique du débat scientifique.

Une redécouverte de l'histoire de la colonisation comme composante, longtemps tenue en marge, de l'histoire française, est tout à fait souhaitable, comme serait tout autant souhaitable aujourd'hui – simple exemple – une redécouverte de l'histoire du mouvement ouvrier, perdue par les nouvelles

24. Pour des raisons qui ne sont pas culturalistes, mais qui correspondent aux motifs de l'arrivée en France des immigrants, à leur origine sociale et aux connotations et conditions politiques de leurs départs, les immigrés, et leurs descendants, issus de l'ancienne Indochine, ne relèvent pas d'une telle problématique. Ce sont donc bien les immigrants d'origine subsaharienne ou maghrébine, et leurs descendants, qui sont concernés par ce déficit identitaire dans la société française.

générations, et qui, elle aussi, pour d'autres raisons, est en cours d'« occultation » après avoir tant donné à la discipline. Mais si l'enjeu est de faire revenir l'histoire de la colonisation dans la seule histoire nationale, on aura manqué l'essentiel : la promotion d'une véritable histoire-monde, européenne et extra-européenne, dans nos institutions et dans nos représentations²⁵. Si, d'autre part, la mise en exergue de l'histoire de la colonisation se voulait un simple rappel de la « culpabilité française », sur laquelle, quoi qu'on en pense, beaucoup a déjà été dit et écrit, nous ne ferions que passer d'une construction idéologique à une autre²⁶.

On doit reconnaître cependant que la violence coloniale, profondément inscrite dans un système de domination autoritaire et discrétionnaire, a été quelque peu évacuée d'un discours académique convenable. Elle a été bien décrite, par plusieurs générations d'auteurs, à propos de l'Afrique du Nord. L'étude de cette violence en Afrique subsaharienne a fait l'objet d'une plus grande retenue²⁷. D'une certaine manière, la dernière période de la colonisation, celle des années 1950, marquée par l'ouverture politique progressive et un souci du développement économique, et par l'arrivée, au sortir de la guerre, de nouvelles générations d'administrateurs humanistes, a tendu à dissimuler, aux yeux de certains auteurs et de leurs lecteurs, les périodes antérieures plus noires²⁸. L'histoire de la colonisation ne saurait non plus se réduire à l'histoire des institutions, des représentations ou des intérêts français, sous peine de renoncer à nouveau à cette histoire des peuples, à cette histoire interactive des colonisateurs et des colonisés qui est le principal acquis de ce demi-siècle, et qui devrait fonder les travaux à venir.

Pour un historien de l'Afrique, ce retour de l'histoire coloniale peut paraître surprenant. Ce mouvement va tellement à l'encontre de l'agenda des

25. Sur cette nécessité du désenclavement de l'histoire européenne, on lira avec intérêt l'ouvrage de S. GRUZINSKI, *Les quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, Paris, Éditions de la Martinière, 2004.
26. « Dans cette conjoncture, la longue amnésie officielle concernant les crises des décolonisations, les guerres de mémoire – opposant les pieds-noirs, les nostalgiques des colonies, les anciens combattants, les immigrés et leurs descendants, les anticolonialistes –, l'absence de consensus minimum sur les faits, la place du prétoire et de la presse dans les débats favorisent les tentations de surenchères et la propension à cultiver le rôle du procureur » (C. LIAUZU, « Interrogations sur l'histoire française de la colonisation », *Genèses*, n° 46, mars 2002, p. 54)
27. On n'oubliera pas, dans ce registre, la thèse de C. COQUERY-VIDROVITCH, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930*, Paris-La Haye, Mouton, 1972.
28. De façon, il est vrai, discutée, le *Livre Noir du Colonialisme* dans une sorte de vue panoramique couvrant cinq siècles, a cherché à rendre à cette thématique une place plus centrale dans l'approche, par les historiens, du fait colonial (*Le livre noir du colonialisme, XVI^e-XXI^e siècles : de l'extermination à la repentance*, sous la direction de Marc Ferro, Paris, Robert Laffont, 2003).

années 1960 et 1970 que cela ressemble presque à une revanche du « refoulé » : au secours, l'histoire coloniale revient ! Mais, on l'a dit, les temps et les problématiques ont changé, l'histoire de l'Afrique et l'histoire de la colonisation aussi. L'histoire de l'Afrique, née dans l'espace mental de la décolonisation et dans l'interaction entre chercheurs du Nord et chercheurs du Sud, est traversée aujourd'hui par des revendications de réappropriation identitaire d'autant plus vives que les laboratoires de recherche occidentaux, par les moyens dont ils disposent, ont contribué à déplacer le centre de gravité de ces études, en partie hors du continent, et facilité des mouvements de migrations intellectuelles.

L'histoire coloniale dont on parle au début de ce ^{xxi}^e siècle est elle-même en pleine mutation. Elle a abandonné toute fonction de légitimation de l'entreprise coloniale pour se tourner progressivement vers une histoire « sous le regard des dominés ». Une redécouverte de cet objet, si fortement connoté dans notre propre tradition intellectuelle, si intimement lié à cette « bibliothèque coloniale » dont parle Valentin Mudimbe, est donc devenue possible et nécessaire. L'article caricatural, heureusement abandonné, d'une loi française récente sur « les aspects positifs de la colonisation française », n'a fait qu'accélérer une demande sociale sourde, à laquelle il appartient à l'historien de répondre. Car s'il ne le fait pas, ce seront d'autres que lui qui s'en chargeront.

HISTOIRE DE LA COLONISATION ET ANTI-COLONIALISME : SOUVENIRS DES ANNÉES 1960-80

par Catherine Coquery-Vidrovitch

Les historiens français de l'Afrique ont-ils correctement pris en charge le passé colonial de la France depuis un demi-siècle ? Pour répondre à la question, il importe de retracer les étapes de l'historiographie africaine depuis les années 60. Je vais tâcher de le faire tel que je l'ai vécu, c'est-à-dire en me fiant autant à la mémoire qu'à l'histoire..., quitte à risquer quelques approximations. Je retrouve au moins trois périodes bien distinctes : la première, sur laquelle je vais insister car elle est aujourd'hui oubliée, fut centrée sur une histoire de la colonisation volontairement repensée ; la deuxième se consacra aux aires culturelles colonisées, avant que, aujourd'hui, la culture coloniale de l'hexagone ne nous revienne en boomerang depuis l'an 2000.

L'histoire africaine proprement dite date en effet des années de décolonisation. Auparavant, il n'existait que de l'histoire coloniale, comme l'a bien

restitué Sophie Dulucq²⁹. Cette histoire a son importance, et les textes dont la tonalité est périodisée selon le moment colonial font évidemment partie des sources fondamentales de l'historien. Néanmoins, celles-ci sont, comme tous les travaux d'historiens, marquées par leur époque qui ne remettait pas en cause, dans son ensemble, le fait colonial. Nous savons aujourd'hui que la quasi-totalité des Français, y compris les membres du gouvernement du Front Populaire, s'ils entendaient lutter contre les abus du système colonial, ne faisaient pas le procès de celui-ci en tant que tel.

Il fallut les mutations violentes de la Seconde Guerre mondiale, les déclarations retentissantes de la Charte de l'Atlantique puis, au lendemain de la guerre, de la Charte des Nations unies, pour faire reconnaître comme légitime par les Européens le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, y compris les peuples « premiers » récemment colonisés, au premier chef les Africains. On sait que la Grande-Bretagne s'exécuta dès 1947 en acceptant l'indépendance de l'ancien joyau tropical de l'Empire, l'Inde. Les gouvernements et l'opinion française furent nettement plus rétifs, puisqu'il fallut deux guerres successives de libération nationale, plus l'attitude « raisonnable » du monde des entreprises à partir du moment où la colonisation perdait ses avantages (à cet égard, la promulgation dans les colonies, en 1952, du code du travail métropolitain constitua un tournant décisif³⁰), enfin la lucidité d'un « homme providentiel », de Gaulle, pour mettre fin à l'Empire français devenu « Union française » depuis la Constitution de 1946.

Mais ceci n'est devenu clair que bien plus tard : l'ouvrage de synthèse de Jacques Marseille est paru plus de vingt ans après les faits³¹. Au moment de l'indépendance, les historiens de l'Afrique ne disposaient sur le continent, outre les travaux prémonitoires de Georges Balandier sur la « situation coloniale³² », que de deux ouvrages, qui au lecteur non prévenu d'aujourd'hui peuvent apparaître à la fois datés et eurocentrés : celui du journaliste militant Basil Davidson, compagnon de lutte des révolutionnaires africains, et celui du géographe communiste (et connu comme tel) Jean Suret-Canale, tous deux portant sur l'Afrique avant les Blancs³³.

29. *Aux origines de l'histoire de l'Afrique. Historiographie coloniale et réseaux de savoir en France et dans les colonies françaises d'Afrique subsaharienne (de la fin du XIX^e siècle aux indépendances)*, Habilitation à diriger des recherches, volume 3, Université Paris-7, novembre 2005.

30. Cf. F. COOPER, *Décolonisation et travail en Afrique. L'Afrique britannique et française 1935-1960*, Paris, Karthala, 2004, 578 p.

31. *Empire colonial et capitalisme français, histoire d'un divorce*, Paris, A. Michel, 1984, 461 p. Deux ans plus tard, il était aussi le premier à restituer *L'âge d'or de la France coloniale* (Paris, Albin Michel, 1986, 142 p.).

32. Publiés dans les *Cahiers internationaux de Sociologie* dès le début des années 1950.

33. B. DAVIDSON, *L'Afrique avant les blancs : découverte du passé oublié de l'Afrique*, Paris, Presses universitaires de France, 1962, 327 p. ; J. SURET-CANALE, *Afrique noire (occidentale et centrale)*, tome I, *Géographie, Civilisations, Histoire*, Paris, Éditions sociales, 1958, 355 p. (les tomes II et III sont parus en 1964 et 1972).

La maturation des années 1960-1975

Les années 1956-75 ont effectivement été les années de décolonisation et de l'indépendance (colonies portugaises incluses). Tandis que débutaient les recherches en histoire africaine, ces événements ont mis notre histoire coloniale à l'ordre du jour. Celle-ci entra en pleine révision, mais pas de la façon dont on la présente caricaturalement aujourd'hui. Il faut d'abord rappeler que, grâce à quelques grands universitaires, le savoir sur la colonisation française s'est considérablement enrichi entre les années 1950 et 1975 : après Charles-André Julien sur l'Afrique du Nord vint Henri Brunschwig sur l'Afrique noire qui, à son tour, dirigea quantité de travaux traitant de la colonisation sur cette région du monde³⁴. Durant cette période, en France, les positions politiques sur l'épisode colonial étaient (comme elles le sont restées) tranchées, mais la réflexion historique n'était pas entêtée.

C'est dans la période antérieure, encore coloniale, que les visions politiques étaient devenues simplistes. À vrai dire, les seuls anti-colonialistes affichés avaient alors été, outre quelques anarchistes inclassables, des communistes (mais pas tous) renouant avec les convictions qui avaient eu cours jusqu'à la veille de la montée du nazisme, et quelques socialistes pour la plupart aussi anciens communistes (tel était le cas de Charles-André Julien) restés fidèles à l'anticolonialisme d'avant-guerre tel qu'il s'exprimait avant les années 30. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le credo admis par les opposants à la colonisation s'accrochait à des convictions issues des élucubrations élaborés sous le stalinisme : le colonialisme était issu des appétits de profit du capitalisme, et l'*impérialisme colonial*, comme on dénommait alors la période 1880-1950, ne pouvait qu'avoir servi les intérêts du capital.

Or les premiers historiens à s'attaquer sérieusement à la question, à l'ouverture de l'indépendance, furent des historiens à la fois hostiles à la colonisation et réticents au marxisme. Les années 50 avaient déjà été celles, entre autres, de l'analyse des mécanismes politiques de la domination coloniale, car cette exploration rénovée de l'histoire politique de la colonisation comptait de grands anciens (Charles-André Julien, Henri Brunschwig et le juriste du droit africain Pierre-François Gonidec). Ils ouvrirent les perspectives d'une histoire coloniale non instrumentale, qui fut poursuivie et complexifiée sur des bases théoriques non marxistes au cours des années 60, où la nouveauté fut l'interrogation économique et sociale du phénomène colonial. Presque en

34. Citons, entre beaucoup d'autres, celle de M. MICHEL sur la mission Marchand, celle d'E. M'BOKOLO sur le Gabon occidental ou celle de G. MAZENOT sur le Congo. Aucune, vraiment, ne peut être taxée d'« anticolonialisme », au sens « idéologique » donné aujourd'hui à ce terme.

même temps parurent, sur l'impérialisme colonial français et sur l'impérialisme britannique, deux ouvrages majeurs qui firent immédiatement autorité : du côté français Henri Brunschwig³⁵ démontra, dès 1960, que l'impérialisme colonial français n'avait été voulu ni par le monde des entreprises, ni par les parlementaires qui se méfiaient les uns comme les autres du coût de l'aventure coloniale. Il l'expliquait donc par des raisons éminemment politiques, nationalistes et culturelles : l'humiliation de la défaite française à Sedan exigeait de venger l'honneur national à bon compte, en suivant les exhortations de quelques aventuriers visionnaires qui, à l'image de Savorgnan de Brazza, croyaient, alors à contre raison, en l'avenir économique de ces terres à découvrir. Quant aux historiens Robinson et Gallagher³⁶ niant, sur l'exemple égyptien considéré comme une des clés de l'Empire en raison de la route de l'Inde, la rentabilité du système colonial britannique, ils démontraient pour leur part que ce territoire avait été plus rentable pour la Couronne britannique du temps de son indépendance, et que cette rentabilité s'était effondrée avec la conquête de la fin du XIX^e siècle. Ils contribuèrent à populariser l'idée d'un « *reluctant empire* », créé par les circonstances bien plus que par intentionnalité, les Britanniques, éminemment pragmatiques, trouvant moins coûteux d'exploiter économiquement des territoires dont ils n'auraient pas eu à assumer les charges administratives et sociales³⁷.

C'est donc munis de ces quatre ouvrages novateurs : Davidson, Suret-Canale, Brunschwig et Robinson & Gallagher que, nous autres jeunes historiens débutant sur l'histoire des pays du Sud (on disait alors tiers-monde), allions aborder l'histoire-reine de cette époque : l'histoire économique et sociale de l'Afrique. Soit un complexe étonnant, à la fois prônant et réhabilitant un passé précolonial oublié mais fascinant loin de toute réalité économique occidentale, tandis que de l'autre côté l'intérêt économique de l'Occident dans l'affaire était sérieusement battu en brèche. Tout, en somme, était à repenser puisque les travaux récents des historiens les plus éminents de l'époque avaient démontré l'inanité du « credo anticolonialiste ».

C'est pourquoi je ne comprends pas pourquoi des historiens professionnels évoquent aujourd'hui, pour les années 60-70, une historiographie « anticolonialiste » en utilisant ce terme avec une nuance péjorative. Il s'agirait plutôt de la phase coloniale précédente. En outre, si l'on ne se réfère pas seulement au milieu des historiens, mais à la majorité de nos concitoyens, à

35. *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français, 1871-1914*, Paris, Colin, 1960, 206 p.

36. R. ROBINSON & J. GALLAGHER, *Africa and the Victorians, the Official Mind of Imperialism*, Londres, Macmillan, 1967, 470 p.

37. D'où l'ouvrage également remarqué de J.S. GALBRAITH : *The Reluctant Empire; British policy on the South African frontier, 1834-1854*, Berkeley, University of California Press, 1963, 293 p.

l'exception de quelques rares « porteurs de valises » pro-FLN, l'anticolonialisme de gauche fut longtemps minoritaire au sein de tous les partis. C'est Guy Mollet, ministre socialiste, qui incarnait d'ailleurs non sans difficulté l'Algérie française de l'époque (1956). Quant au parti communiste (les communistes sont implicitement les principaux accusés quand on évoque ce « retour de l'anticolonialisme » supposé primaire), il a été bien lent à prendre une position claire sur la guerre d'Algérie, davantage d'ailleurs que pour la guerre d'Indochine qui avait impliqué beaucoup d'anciens résistants de la Seconde Guerre mondiale. Le reportage filmant la grève de dockers refusant de charger du matériel militaire pour l'Indochine fut immédiatement confisqué. Et René Vauthier fut condamné à un an de prison pour son documentaire *Afrique 50*. Les plus grandes manifestations des années 50 se soucièrent davantage de l'OTAN en brandissant leurs banderoles « Ridgway go home » (1952) que de la guerre d'Indochine, même s'il y eut aussi le slogan « Libérez Henri Martin », qui avait fait acte d'insoumission lors de ce conflit.

Quant aux historiens, il y eut, c'est vrai, parmi eux un grand universitaire anticolonialiste, mais non anticolonialiste de circonstance : anti-colonialiste de toujours, puisque son premier article sur le thème date de... 1914³⁸ : Charles-André Julien, le seul en France titulaire d'une chaire d'histoire de la colonisation (de 1947 à 1960), a fait soutenir de nombreuses thèses d'État sur l'Afrique du Nord. Parce qu'il était le seul, il a dirigé des chercheurs de tous bords. Ces travaux continuent de faire autorité, et ne sont pas plus « anticolonialistes » que s'ils étaient écrits aujourd'hui, car ils le furent par des étudiants variés, dont les positions personnelles étaient elles aussi diverses, et ne rejaillirent d'ailleurs guère sur leurs travaux scientifiques : Charles-Robert Ageron soutint sa thèse en 1966 sur *Les Algériens musulmans et la France, 1871-1919* (publiée en 1968 aux PUF). S'il fit scandale à l'époque, c'est que, pour le commun des mortels, les Algériens c'était encore les Français d'Algérie, et que lui traitait de tous les habitants du pays. Jean Ganiage avait soutenu son doctorat ès-Lettres sur *Les origines du protectorat français en Tunisie* en 1959 et Jean-Louis Miège sur *Le Maroc et l'Europe* en 1961. Une dizaine d'années plus tard allaient sortir à leur tour, à peu près en même temps, les trois premières thèses d'État sur l'Afrique noire : celle sur l'école française en AOF (Denise Bouche, 1974), celle sur l'empire de Samori (Yves Person, 1968) et la mienne sur les sociétés concessionnaires en AEF au début du xx^e siècle (1970³⁹).

Ce qui était en question – et ceci fut d'emblée la question débattue par les spécialistes de l'Afrique noire, à l'histoire beaucoup moins défrichée que l'Afrique du Nord –, c'est la contradiction entre la volonté coloniale de l'Occident

38. C.-A. JULIEN, *Une Pensée anticoloniale : positions 1914-1979*, Paris, Sindbad, 1979, 267 p.

39. Publiée en 1972, récemment rééditée par les Éditions de l'EHESS, 2001, 2 vol.

clairement affirmée lors de la conférence internationale de Berlin en 1884-85⁴⁰, et son évidente inanité économique immédiate. Il y avait là une énigme à résoudre. Ce fut cela, le débat de ces années-là. Il fut intense. Les années autour de 1968 offraient une conjoncture favorable aux débats scientifiques « théoriques », qui furent le plus souvent menés de façon collective : les jeunes chercheurs intéressés aux pays du Sud multiplièrent, sur plusieurs sujets majeurs, tables rondes, conférences et rencontres interdisciplinaires.

Ces jeunes intellectuels n'étaient pas nombreux. Les historiens de l'Afrique étaient moins nombreux encore, puisque la plupart d'entre nous se trouvaient éloignés de fait, dans différents postes de coopérants⁴¹. Le cadre universitaire parisien de référence était, d'une part la création en 1963 des deux chaires historiennes « africanistes » à la Sorbonne, confiées à Raymond Mauny et Hubert Deschamps et, d'autre part, la direction d'Études à l'EPHE de Henri Brunschwig. Henri Moniot fut, dès 1958-9, un fidèle des séminaires des socio-anthropologues Georges Balandier et Paul Mercier, puis assistant à la Sorbonne à partir de 1963, tandis que j'entrai fin 1961 comme chef de Travaux à l'EPHE. C'est dans ce cadre que Moniot commença à publier sur les possibilités réelles d'une histoire de l'Afrique dans *Les Annales* de 1962 et 1964. Jean Glénisson et Raymond Mauny lui confièrent la rédaction principale et la coordination du rapport sur « Le problème des sources de l'histoire de l'Afrique noire » au Congrès international des Sciences historiques de Vienne en 1965. Dans le cadre du Centre d'Études africaines créé à l'initiative de Fernand Braudel se retrouvaient aussi, déjà présents plus anciennement, linguistes, géographes et anthropologues de Langues O et de l'EPHE qui ont aussi eu tôt des séminaires et des disciples. Ils lancèrent dans les années 60 un cycle de formation pluridisciplinaire aux études africaines que nous avons tous suivi et, dès 1960, la revue des *Cahiers d'études africaines*.

40. Dans sa lettre d'invitation, Bismarck avait proposé aux autres Puissances de se mettre d'accord sur les règles communes à observer dans les régions « dont aucun pays civilisé n'a encore pris possession ». Cité par G. MANCERON, *1885: le tournant colonial de la République. Jules Ferry contre Georges Clemenceau, et autres affrontements parlementaires sur la conquête coloniale*, Paris, La Découverte, 2006.
41. Les seuls (alors jeunes) historiens de l'Afrique qui se trouvaient en France, donc témoins et acteurs de ces débats, furent Henri Moniot et moi-même. Tous les autres se trouvaient en Afrique : Hélène d'Almeida-Topor au Bénin, Françoise Raison et Jean Frémigacci à Madagascar, Denise Bouche, Yves Person et Jean Devisse au Sénégal, Jean-Pierre Chrétien au Burundi, Marc Michel au Congo, Claude-Hélène Perrot, Jean-Louis Triaud et Alain Tirefort en Côte-d'Ivoire, un peu plus tard Annie Duperray au Burkina Faso. Henri Moniot, en poste auprès de Georges Balandier avant de passer à la Sorbonne, fut davantage tourné vers la revue *Jeune Afrique*. J'allai tous les ans en Afrique à partir de 1965, d'abord sur mon terrain de thèse et ensuite surtout à l'université de Dakar ; j'ai effectué, souvent à plusieurs reprises, des missions d'enseignement (six semaines) dans quasi toutes les universités francophones (sauf Yaoundé, Nouakchott et Bangui), mais je n'y ai jamais été en poste. Cela a déterminé ma « spécialité de généraliste » comparatiste, renforcée par un enseignement annuel de six semaines à la State University of New York de 1981 à 2005.

Plusieurs jeunes chercheurs en sciences sociales présents à Paris prirent aussi l'habitude de se réunir autour d'une revue dont ce fut la grande époque : *L'Homme et la Société*, alors publiée par les soins d'un étonnant mécène du nom de Jonas qui l'imprimait quasi lui-même et à ses frais dans les caves de son château⁴². Les discussions étaient animées et intenses (n'oublions pas que c'était la décennie de 1968). C'était une époque où, en France, un jeune intellectuel ne pouvait guère être de gauche et, en particulier, politiquement hostile à la colonisation, sans se sentir des affinités avec le marxisme, aussi bizarre que cela puisse paraître aujourd'hui. Néanmoins Staline était mort en 1953, alors que nous étions encore adolescents. Il s'agissait donc de rétablir, à propos des sociétés du Sud, une réalité pervertie par les schématismes d'un stalinisme périmé, à la fois dans les analyses des dites sociétés et dans les interprétations du colonialisme.

Dans le premier domaine, nous entendions montrer l'absurdité de la simplification de l'évolution universelle de l'humanité en cinq stades (de la communauté primitive au communisme, en passant par l'esclavage, la féodalité et le capitalisme) : une vigoureuse réflexion anthropo-historique s'engagea pour essayer de comprendre les principes régissant les sociétés non occidentales qualifiés, selon le vocabulaire marxiste, de « modes de production » (on dirait aujourd'hui, selon la suggestion du médiéviste Guy Bois, « système social⁴³ ») : largement inspiré par les travaux des anthropologues, beaucoup plus avancés à cette époque que ceux des historiens, il s'agissait d'analyser comment avaient pu fonctionner des systèmes sociaux historiques non occidentaux, en refusant de n'utiliser que des concepts façonnés sur et pour l'Occident. En somme, l'histoire des sociétés colonisées, leurs appréciations et problématiques étaient élargies à une anthropologie économique sur l'échelle des temps. Ces travaux furent concrétisés, après la parution de plusieurs articles dans *La Pensée* et de rencontres organisées autour du *Centre d'études marxistes*, par un ouvrage collectif sur les modes de production impulsé par Jean Chesneaux, directeur d'Études à l'EHESS (alors 6^e section de l'EPHE), ouvrage finalisé dans sa seconde édition (1973⁴⁴). Le point

42. C'était les éditions Anthropos. La revue fut créée à l'initiative de Jean Pronteau, ancien directeur de la revue marxiste *Économie et Politique*, qui avait quitté le PC à l'arrivée de Georges Marchais, et se consacrait aux sciences sociales avant de rentrer un peu plus tard au parti socialiste où il contribua à « former » Lionel Jospin. On retrouvait parmi les auteurs : Maurice Godelier, Emmanuel Terray, Claude Meillassoux, Marc Pialat, Pierre-Philippe Rey, Jean Piel, etc.

43. G. BOIS, *La mutation de l'an Mil*, Paris, Fayard, 1989, conclusion.

44. Les articles initiateurs furent : M. GODELIER, *La notion de MPA et les schémas marxistes d'évolution des sociétés*, Centre d'Études et de Recherches marxistes, Paris, 1963, 42 p. ; J. CHESNEAUX, « Le MPA. Quelques perspectives de recherches », *La Pensée*, n° 114, 1964. Le recueil des premiers articles fut publié en 1968 : *Sur le mode de production asiatique*, Éd. sociales (2^e édition complétée, 1973). Dans cet ouvrage fut réédité un article que j'avais, comme les autres, primitivement publié dans *La Pensée* (n° 144, 1969, p. 3-20) : « Recherches sur un mode de production africain ? » qui fut traduit coup sur coup trois

d'orgue de ce type de discussions fut donné lors d'un colloque organisé en 1985 à l'université Laval (Canada) par Bogumil Jewsiewicki, sur « le mode de production quinze ans après⁴⁵ ».

Pour le second domaine, celui de la place et du rôle du capitalisme occidental dans la domination du monde du XIX^e au XX^e siècle, les débats interdisciplinaires faisaient aussi rage dans les mêmes cercles. Ils aboutirent à une réunion-confrontation organisée lors d'une table ronde mémorable qui se tint au Congrès international de Sociologie à Varna en 1969, à laquelle participèrent économistes (Samir Amin, Anouar Abd el Malek, tous deux Égyptiens), sociologues et anthropologues (Claude Meillassoux, Rita Cruise O'Brien, Immanuel Wallerstein), politologues (Donal Cruise O'Brien) et historiens (moi-même). L'ouvrage qui en sortit, *Sociologie de l'Impérialisme*, constitua en quelque sorte lui aussi le point d'orgue de ces discussions⁴⁶. Pour aller plus loin, les historiens préconisèrent de s'engager dans des travaux précis, quantitatifs, bien dans la logique du temps, pour essayer de mesurer dans quelle mesure les facteurs économiques avaient ou non joué un rôle aux côtés des facteurs politiques et diplomatiques dont les effets venaient d'être brillamment mis en lumière. Du côté français, les recherches furent initiées autour de l'historien économiste Jean Bouvier. Ce fut l'objectif de l'enquête quantitative de longue haleine (RCP/CNRS) conduite sous sa direction puis la mienne avec la collaboration d'Hélène d'Almeida-Topor revenue du Bénin, sur « Commerce, investissements et profits dans l'Empire colonial français, 1890-1960 », enquête effectuée de 1973 à 1979. Le travail permit de préciser les chiffres et les données qui servirent de base à un certain nombre d'études⁴⁷. Il donna en 1976 l'occasion d'un colloque

fois dans des ouvrages collectifs de langue anglaise entre 1972 et 1974. On retrouve le détail de la littérature de ces années-là dans le chapitre X de C. COQUERY-VIDROVITCH et H. MONIOT, *Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, PUF, 2005 (5^e édition).

45. « « Modes de production » : les défis africains », n° spécial de la *Revue Canadienne des Études Africaines*, vol. 19, n° 1, 1985, p. 13-16.

46. *Sociologie de l'impérialisme* (A. Abdel Malek éd.), Paris, Anthropos, 1971, 780 p.

47. Membre de l'équipe, François Bobrie démontra que seule l'Indochine n'avait rien « coûté », puisque la conquête fut remboursée par la Fédération : « Finances publiques et conquête coloniale : le coût budgétaire de l'expansion coloniale entre 1850 et 1913 », *Annales ESC*, n° 6, 1976, p. 1225-1244. Cette enquête CNRS dont l'intégralité est restée inédite a en effet donné lieu à plusieurs mises au point, dont, entre autres, de ma part : « À propos des investissements français outre-mer : firmes d'Afrique occidentale », in *Actes du 2^e Congrès des Historiens économistes français* (M. Lévy-Leboyer éd.), *La position internationale de la France*, Paris, EHESS éd., 1977, p. 413-426 ; « Le financement de la « mise en valeur » coloniale. Méthode et premiers résultats », *Études africaines offertes à H. Brunschwig*, EHESS, 1983, p. 237-252 ; « Enquête statistique sur le commerce extérieur des territoires francophones d'Afrique de la fin du XIX^e siècle à l'Indépendance », in *Figuring African Trade: Proceedings of the Symposium on the Quantification and Structure of the Import and Export and Long Distance Trade in Africa c.1800-1913*, (G. Liesëgang, H. Pasch et A. Jones eds), Berlin, D. Reimer, 1986, p. 34-45.

international dont les résultats font toujours autorité⁴⁸. C'est aussi sur cet inventaire, qu'il contribua à dresser, que s'appuya Jacques Marseille pour réaliser sa thèse qui mettait un point quasi final aux débats sur la rentabilité de l'impérialisme colonial⁴⁹. D'autres travaux furent repris dans un excellent ouvrage aujourd'hui oublié : *L'impérialisme français avant 1914*, ouvrage mal titré d'ailleurs car il traitait non du seul impérialisme français, mais des différents impérialismes coloniaux européens comparés de la période : français, autrichien, allemand, russe, britannique, turc⁵⁰... À ce travail collaborèrent tous les disciples du maître, parmi lesquels René Girault (spécialiste d'histoire de la Russie), Jacques Thobie (spécialiste de l'Empire ottoman), et moi-même... J'y proposais une forme de réconciliation des diverses positions passionnément discutées antérieurement, reprenant en somme l'idée du « *reluctant empire* » sous la forme de ce que j'appelai « l'avatar colonial⁵¹ ». On pourrait schématiser ces propositions de la façon suivante : oui, les relations bilatérales entre chaque métropole et ses colonies africaines avaient été médiocres et dans l'ensemble décevantes. C'est que l'impérialisme économique en question ne s'adressait pas directement à l'Afrique. Il s'était développé en Europe entre nations européennes devenues désormais, dans le dernier tiers du XIX^e siècle, concurrentielles puisqu'elles avaient rattrapé le développement britannique auparavant inégalé : ce sont les compétitions économiques *internes* à l'Europe qui avaient incité les Puissances à s'entendre pour dépecer l'Afrique, des solutions diplomatiques et politiques évitant de se faire la guerre pour des territoires qui, en soi, n'en valaient pas la peine.

Du côté des peuples colonisés, sous la direction de Charles-André Julien, André Nouschi avait étudié dans sa thèse d'État (1961) les problèmes de subsistance dans le Constantinois algérien, René Gallissot soutenait en 1963 sa thèse de troisième cycle sur *Le patronat français au Maroc*. D'autres thèses d'État se succédèrent : Annie Rey-Goldzeiguer traita du « royaume arabe » tel que conçu par Napoléon III (publié en 1977), Gilbert Meynier de l'Algérie au temps de la Première Guerre mondiale (1976), Lucette Valensi des paysans tunisiens en longue durée (1974). C'est dans cette perspective que s'inscrivit ma propre thèse sur les sociétés concessionnaires en Afrique équatoriale française, et bien d'autres, dont celle, par exemple, d'Hélène d'Almeida-Topor sur l'histoire économique de la colonie du Dahomey (1987) ou celle d'Annie Duperray sur l'économie de la Haute-Volta entre les deux guerres (1978). Que l'on excuse une anecdote

48. L'Afrique et la crise de 1930 [1924-1936], *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, n° 232-233, 1976, Actes du Colloque de l'Université Paris-7, 380 p.

49. Même s'il semble avoir ces temps-ci un peu oublié ce qu'il avait alors montré de façon magistrale. *Empire colonial et capitalisme français...*, *op.cit.*

50. J. BOUVIER et R. GIRAULT (éd.), *L'impérialisme français d'avant 1914*, Paris-La Haye, Mouton, 1976, 333 p.

51. Article primitivement publié in *L'Homme et la Société*, n° 18, 1970, p. 61-90.

personnelle: ayant eu à consulter récemment ma thèse (publiée en 1972) pour en utiliser des fragments à l'occasion du centenaire de la mort de Brazza (1905), j'ai été étonnée du ton modéré avec lequel j'évoquais quelques scandales congolais, d'un style tout en litote, surtout si on le compare au récent et virulent ouvrage de Hochschild sur les scandales du Congo belge voisin⁵²! Je me suis fait d'ailleurs rabrouer à la soutenance pour avoir évoqué à ce propos un « système colonial », terme dont on me fit remarquer, non sans raison, qu'il était inapproprié car les processus mis en place n'impliquaient pas de préméditation organisée. Ce n'est bien entendu qu'un exemple parmi beaucoup d'autres. Le fait est que les intellectuels « anticolonialistes » étant minoritaires et surveillés de près, ils ne pouvaient espérer être entendus qu'à la condition de se retrancher derrière des analyses aussi précises et documentées que possible. La plupart des travaux scientifiques de cette époque évitaient donc au maximum toute allusion de nature politique.

Commencée par des analyses d'historiens classiques qui ont lancé le débat (Brunschwig, Robinson et Gallagher), poursuivie par une phase active de réflexions qui aboutit, au début des années 1970, à plusieurs ouvrages de synthèse pluridisciplinaire d'inspiration marxiste sur la question de l'impérialisme (Jean Bouvier, Jean Chesneaux, Anouar Abdel Malek⁵³), une période intense de recherches sur la colonisation française se conclut comme elle avait commencé: par une synthèse historique classique qui fait encore autorité, celle de Raoul Girardet sur *L'idée coloniale en France* (1972).

Des années 1970 aux années 1990

Que dire de la période suivante, des années 1975-1990? Les spécialistes des pays du Sud avaient provisoirement « résolu » le côté européen de la question. Les résultats en étaient consignés dans ces ouvrages collectifs, dont purent prendre connaissance ceux qui, juste à ce moment, revenaient d'Afrique. C'est donc avec une idée précise de l'histoire coloniale occidentale que nous nous retrouvâmes dans la préoccupation dominante d'écrire une autre histoire qui n'existait guère encore: celle des zones non occidentales décolonisées. Ce qui était désormais visé, c'est la

52. A. HOCHSCHILD, *Les fantômes du roi Léopold. Un holocauste oublié*, Paris, Belfond, 1998, 438 p.

53. À la même époque parurent plusieurs ouvrages théoriques conçus par des non-historiens qui exercèrent une grande influence sur l'historiographie française et américaine des pays du Sud (ils furent presque tous traduits quasi immédiatement): Samir Amin sur la théorie de la dépendance, André Gunder Frank sur le développement du sous-développement, Arghiri Emmanuel sur *l'Échange inégal*, Claude Meillassoux sur l'anthropologie économique. Des discussions comparables à celles des historiens se développèrent chez les économistes, en réponse à l'ouvrage controversé de W.W. Rostow (*Les Étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil 1962, 207 p.) qui avait affirmé le caractère inéluctable d'un démarrage universel démarqué du développement occidental.

connaissance autant que possible vue de l'intérieur des « aires culturelles ». Bref, à la différence de ce qui se passe aujourd'hui, le bagage en histoire coloniale des jeunes historiens de l'Afrique que nous étions alors était loin d'être négligeable, et ce substrat, nous l'avons enseigné pendant un certain nombre d'années: je fus par exemple d'abord engagée comme chargée de cours, dans les années 1970-1972, par l'UFR d'anglais dite Charles V à l'université Paris-7 pour y assurer un séminaire de maîtrise intitulé « Les Impérialismes anglo-saxons » vus du point de vue britannique, séminaire fondé entre autres sur l'analyse critique des textes produits par les observateurs du début du xx^e siècle: Hobson, Lénine, Boukharine⁵⁴. Ce n'est pas non plus un hasard si, dans les premières années de mon professorat à l'UFR d'Histoire, mon cours de licence organisé en collaboration avec Jean-Claude Debeir, formé par Jean Bouvier, portait sur l'histoire économique de la France et non sur l'histoire africaine qui demeurait pourtant mon champ de recherche.

Au même moment, la transition vers une histoire africaine détachée de l'ère coloniale fut assurée par un atelier pluridisciplinaire organisé par Claude Meillassoux sous l'égide de l'IAI (*International African Institute*) dont le siège est à Londres. Le colloque se tint à Freetown (Sierra Leone) en 1969 et fut publié en édition bilingue en 1971⁵⁵. Il rassembla pendant une semaine vingt spécialistes de l'Afrique occidentale de toutes disciplines, pour moitié anglophones et pour moitié francophones, incluant un nombre conséquent de chercheurs africains, qui travaillèrent de façon intensive sur les réseaux comparés de commerce interafricain. L'ouvrage devint fondateur des recherches entreprises sur l'aire géo-historico-culturelle d'Afrique de l'Ouest. Ce fut pour les jeunes anthropologues de l'époque le point de départ d'un renouveau qui allait se poursuivre autour du séminaire organisé par Meillassoux à partir des années 1970 au CNRS. Les anciens ont récemment rappelés, à l'occasion de la mort de ce dernier, l'éblouissement que constituèrent pour eux ces rencontres qui renouvelaient leur vision jusqu'alors globalement eurocentrée de l'ethnologie⁵⁶.

54. J.A. HOBSON, *Imperialism, a study*, 1901, Londres, Unwin Hyman (rééd. 1988), 396 p.; V.I. LÉNINE, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, 1915 (rééd. Paris, Éditions sociales, 1952), 128 p.; N.I. BOUKHARINE, 1915, qui venait d'être traduit en français: *L'économie mondiale et l'impérialisme, esquisse économique*, Paris, Anthropos, 1971, 178 p.

55. C. MEILLASSOUX (ed.) *The Development of Indigenous Trade and Market in West Africa/ L'évolution du commerce africain depuis le XIX^e siècle en Afrique de l'Ouest*, Londres, I.A.I./ Oxford University Press, 1971, 444 p.

56. On est donc frappé par l'a-historicité de J.-P. DOZON qui dans un ouvrage récent qualifie de « courant intellectuel intempêtif » l'influence néo-marxiste de cette époque-là. J.-P. DOZON, *Frères et sujets: la France et l'Afrique en perspective*, Paris, Flammarion, 2003, p. 285. Les errements soviétiques sont évidents, mais ce n'est pas une raison pour pratiquer l'anachronisme et jeter l'anathème sur des courants de pensée alors en pleine effervescence (et non pas figés comme on se plaît à le reconstruire aujourd'hui). Voir à ce propos la vigoureuse mise au point de G. NOIRIEL, *Penser avec, penser contre. Itinéraire d'un historien*, Paris, Belin, 2003, Postface, p. 265.

L'histoire africaine contemporaine, dans le même temps, se différencia définitivement des disciplines voisines⁵⁷. Ce n'est donc pas non plus un hasard si deux jeunes historiens présents en France dans la période précédente s'attaquèrent d'emblée, avec une belle inconscience, à un état des lieux de l'histoire africaine comparée⁵⁸. C'est à Henri Moniot, plus tôt que moi sensibilisé au champ africain proprement dit, que les PUF s'étaient adressées en 1972-73, et il eut l'amitié de m'associer à l'entreprise. Dès lors, outre l'accent déjà mis sur l'histoire dite « précoloniale » aussi bien au Maghreb (Lucette Valensi) qu'en Afrique noire (Raymond Mauny, Yves Person puis Claude-Hélène Perrot), notamment avec la redécouverte de l'importance des « traditions orales » en pays pauvres en écriture (du moins le jugeait-on alors), la période privilégiée fut plus que jamais, pour beaucoup de chercheurs, celle de la période coloniale. C'était la plus aisée à travailler de France, grâce à l'importance des archives conservées et souvent rapatriées (ou microfilmées) dans l'ex-métropole au moment des indépendances. C'était, en tous les cas pour l'Afrique noire, celle qui apparut bientôt la plus urgente à défricher car, à la différence du Maghreb, les thèses étaient encore rares et les connaissances reposaient surtout sur les travaux « amateurs » d'acteurs de la colonisation, militaires et civils administrateurs sur le terrain.

C'est sans doute cette période où l'histoire fut la plus « anticolonialiste », non chez les historiens français revenant d'Afrique avec le terme mis progressivement à la coopération universitaire et qui mûrissaient ou achevaient alors leurs grandes œuvres⁵⁹, mais dans les cercles de doctorants : car la très grande majorité des nombreuses thèses françaises écrites durant cette période le furent par des étrangers francophones, les jeunes historiens français manifestant alors, sauf exception bien entendu, peu de goût pour un domaine qui exigeait, de par son point de vue affiché, une volonté explicite de délocalisation⁶⁰. Certes, les travaux alors effectués continuent d'être riches en informations de toutes sortes sur la colonisation française : explorations, conquêtes, résistances, enseignement, missions, administration, économie coloniale, tout y est passé. Mais ce qui était privilégié était les effets ressentis sur le terrain considéré – quel que soit le pays étudié – ; la politique française qui intervenait là-bas de façon déterminante

57. En histoire médiévale, la grande œuvre de R. MAUNY remonte à 1963. Mais c'était en revanche le moment où J. DEVISSE achevait sa thèse d'État sur Hincmar et le haut Moyen Âge français.

58. *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, PUF, 1974 (1^{ère} éd.).

59. Les années 1970-80 furent bénéfiques pour les universités métropolitaines qui accueillirent, souvent sur des postes d'accueil créés pour ce faire, ces excellents connaisseurs du terrain (dont un certain nombre sont cités note 13).

60. Cinq ou six Français seulement de ceux qui s'engagèrent durant cette période en histoire africaine contemporaine débouchèrent sur l'enseignement supérieur, tous pratiquement de la même génération : Colette Dubois, Sophie Dulucq, Odile Goerg, Monique Lakroum, Pierre Boilley.

n'était pas, sauf exception, étudiée en elle-même et pour elle-même ; c'est sans doute une des raisons pour lesquelles l'ouvrage de Jacques Marseille (1984), fit tant de bruit⁶¹ : c'était à l'époque, depuis celui de Raoul Girardet en 1972⁶², quasiment le seul travail prenant en compte la politique impériale française en tant que telle. Durant cette période, les historiens de la colonisation, quel que soit le lieu de celle-ci, ne se sont guère attachés à ses effets en métropole. Cet aspect connu une phase d'oubli dont les raisons demeurent à préciser, car cette panne relative de mémoire rend compte de la violence actuelle de la « résurgence coloniale », sans que la plupart des historiens français, comme l'a fait remarquer Nicolas Bancel⁶³, ne réussissent encore à vraiment s'intéresser au postcolonial de la France : sujet encore brûlant comme le démontre la crise actuelle, donc encore en partie tabou.

À cette époque, qui vit la ruée des jeunes historiens africains en métropole (puisque sauf à Dakar le troisième cycle n'existait encore nulle part dans les universités africaines), le ton des travaux changea : ce sont les anciens colonisés qui faisaient leur histoire, et leur point de vue était, incontestablement, « anti-colonialiste ». Ce n'est pas un hasard si l'époque s'ouvrit, en 1972, sur la première histoire de l'Afrique écrite par un historien africain francophone : Joseph Ki-Zerbo⁶⁴. Du côté anglophone éclatait la même année le constat impitoyable de Walter Rodney : *How Europe Underdeveloped Africa*⁶⁵. En France, le courant tiers-mondiste, introduit auparavant chez les théoriciens de l'économie et de la science politique, fit intrusion dans les travaux universitaires d'histoire et de géographie de façon plus pragmatique et pédagogique⁶⁶. Les directeurs de thèse eurent parfois un certain mal à enseigner à leurs doctorants la mesure et la discrétion exigées d'un travail scientifique, même si l'on pouvait comprendre la légitimité de leur indignation. Certains travaux (souvent non publiés) effectués à cette époque peuvent de ce fait, paradoxalement, apparaître plus datés que les « chefs-d'œuvre » à la française soutenus ou conçus dans la période précédente.

La réflexion historique doit-elle être nécessairement dépassionnée ? Ne commença-t-elle à l'être que dans la période 1990-2002 ? Oubliant les efforts des générations précédentes, ne dit-on pas cela chaque fois que les historiens

61. *Empire colonial et capitalisme français*, op. cit.

62. R. GIRARDET, *L'idée coloniale en France, de 1871 à 1962*, Paris, la Table ronde, 1972, 337 p.

63. N. BANCEL, « L'histoire difficile : esquisse d'une historiographie du fait colonial et postcolonial », in P. BLANCHARD, N. BANCEL et S. LEMAIRE (sous la dir. de), *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005, p. 85.

64. J. KI-ZERBO, *Histoire de l'Afrique noire : d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972, 702 p.

65. W. RODNEY, *How Europe Underdeveloped Africa*, Londres et Dar es Salaam, Bogle-L'Ouverture, 1972, 314 p.

66. Voir le bilan magistral de Y. LACOSTE, *Unité et diversité du tiers-monde*, Paris, Maspero, 1980, 2 vol.

s'attaquent de façon professionnelle et réfléchie à un problème – c'est-à-dire chaque fois qu'ils font leur travail? Revoyez par exemple les échos de la presse qui accueillit en son temps *L'histoire de la France coloniale* (Colin, 1991) entreprise par un collectif de sept auteurs: on s'extasiait sur cette « réflexion historique dépassionnée », comme si rien de ce que je viens d'évoquer *supra* n'avait encore été écrit (pourtant par les mêmes auteurs!). En revanche, dans le même temps, on a déjà oublié la collection au nom évocateur de l'« Aventure coloniale de la France » (Éditions Denoël) très engagée sur le thème depuis longtemps porteur de la nostalgie coloniale, où se sont côtoyés le meilleur et le moins bon, et se sont commis autant d'historiens que de journalistes...

En guise de conclusion: la « fracture coloniale »

Cette dichotomie, ce que certains appellent aujourd'hui d'un mot évocateur la fracture coloniale⁶⁷, est un phénomène nouveau. Ou plutôt, le fait que l'histoire de la période devienne une arme aux mains mêmes des historiens, c'est cela qui est nouveau. En matière de colonisation, nous sommes aujourd'hui dans une phase d'affrontement brutal de deux courants historiographiques de nature politique: ce ne sont plus seulement des courants dits de droite ou de gauche, le partage se fait plutôt entre une tendance nationale (voire nationaliste) ou jacobine d'une part, et d'autre part un courant privilégiant d'abord la complexité sociale et les « *subaltern studies* ». Naturellement, ces courants ont toujours existé. Mais le second restait minoritaire, ou plutôt n'était guère sorti de la tour d'ivoire académique où d'ailleurs il était marginalisé, dans le cadre d'une situation générale devenue depuis les années 1980 assez amorphe et toujours repliée sur l'hexagone dans l'école historique dominante. Un cas exemplaire le démontre: *Les lieux de mémoire* de Pierre Nora qui, en sept volumes et tant d'années (1985 à 1993), n'ont évoqué la colonisation que dans un article (excellent d'ailleurs) du premier volume sur l'Exposition coloniale internationale de 1931. Ce n'était pas mauvaise volonté mais indifférence, qualifiée aujourd'hui par les historiens de processus de « deuil » ou d'« oubli ». En présentant ce volume à l'époque, à une question que je lui avais alors posée, Pierre Nora avait répondu lors d'une conférence à l'EHESS qu'il n'y avait rien d'autre sur les lieux de mémoire coloniaux, parce qu'il « n'en avait pas trouvé »: il ne répondrait certainement plus de même aujourd'hui, même si dans un ouvrage récent il propose trois raisons (dont le deuil) à cet oubli⁶⁸.

Le réveil a été brutal au début de ce millénaire avec la redécouverte des errements de la colonisation au Maghreb, et tout particulièrement sur la guerre

67. P. BLANCHARD *et al.* (sous la dir. de), *La fracture coloniale, op. cit.*, 311 p.

68. P. ANDERSON, *Une pensée tiède. Un regard critique sur la culture française*, suivi de « La pensée réchauffée » de Pierre Nora, Paris, Seuil, 2005, 136 p.

d'Algérie; législation spéciale réservée aux « sujets » et malaise face aux métis, redécouverte de la torture, abus de la justice, analyse « genrée » de la prostitution : pour la première fois depuis longtemps des thèses d'université dépourvues de litote ont fait l'unanimité et sont passées dans le domaine public⁶⁹. *Le livre noir du colonialisme* préfigurait la redécouverte de deux autres silences assourdissants de la colonisation française: surtout sur l'esclavage⁷⁰, mais aussi sur l'Afrique noire⁷¹. Cet ouvrage collectif entendait montrer comment et pourquoi des rapports de domination/dépendance institués légalement comme inégaux ne pouvait pas ne pas engendrer, entre autres et quel que soit le système colonial, des abus; ce sont ces abus qui sont privilégiés, ce qui ne signifie pas – et Marc Ferro le souligne expressément dans l'introduction – que tout fut abus dans la colonisation. Or il est devenu étonnamment choquant d'écrire sur les « abus » coloniaux, alors que les textes de l'époque ne se gênaient pas pour en faire état (cf. la littérature gouvernementale au temps du Front Populaire): le livre, assumé par une équipe d'historiens chevronnés et bien reçu par les médias, a symptomatiquement provoqué un tollé chez quelques collègues. À tout le moins, en entreprenant sa préparation dès 2000, Marc Ferro a démontré son talent d'historien observateur du temps présent, et manifesté une belle intelligence des débats virulents qui n'allaient éclater qu'après sa publication.

C'est qu'il préfigurait un renversement brutal de tendance: en histoire de l'esclavage comme en histoire de la colonisation, tout à coup il y a incertitude sur le courant dominant, chacun affirmant que c'est l'autre qui l'emporte et taxant l'« adversaire » de partialité. Bref, la polémique scientifique en arrive à un point culminant, ce qui interpelle aujourd'hui mais, en définitive, s'annonce plutôt positif et prometteur pour l'avenir; car si nous savons bien travailler, en historiens, ce tournant est sans doute irréversible; assurément des travaux nombreux sont en passe de s'engager pour tenter de clarifier le problème actuellement posé de façon encore confuse; mais le combat scientifique sera rude, car il demeure ces temps-ci tributaire de la bataille politique.

69. R. BRANCHE, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie: 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001, 474 p., et plus récemment, *La guerre d'Algérie: une histoire apaisée ?*, Paris, Seuil, 2005, 445 p.; C. TARAUD, *La prostitution coloniale: Algérie, Tunisie, Maroc, 1830-1962*, Paris, Payot, 2003, 495 p.; S. THÉNAULT, *Une drôle de justice: les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, la Découverte, 2001, 347 p.; E. SAADA, *La « question des métis » dans les colonies françaises*, Thèse de l'EHESS, 2001, 880 p. (sous presse).

70. Le Petit Lavis de mon enfance, manuel d'histoire de France que j'ai utilisé en 1946 en cours moyen première année (et mystérieusement conservé), n'a pas un mot sur l'esclavage, donc ni sur son rétablissement en 1802 ni, plus surprenant, sur sa suppression définitive en 1848: curieusement, il n'a jamais existé...

71. M. FERRO (dir.), *Le livre noir du colonialisme: XVI^e au XXI^e siècle. De l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont, 2003, 843 p. Les critiques sévères exprimées dans le n° 1 *d'Afrique & histoire* (2003) portent, en général, sur des interrogations de détail ou sur des malentendus d'interprétation, et non sur la réalité des « abus » évoqués.

DU PASSÉ FAISONS TABLE RASE, UN AVATAR INATTENDU

par Jean Frémigacci

L'idée qu'il y a eu un passage à vide, un « trou noir » de l'histoire de la colonisation dans les trois décennies qui ont suivi les indépendances apparaît avec évidence comme incongrue à quiconque a pu suivre les avancées de la recherche dans ces années-là. Elle n'en doit pas moins être prise au sérieux, car elle exprime l'air du temps. C'est une idée pleinement médiatique qui, sous la bannière d'un politiquement correct agressif, unit des journalistes incultes et des apprentis-historiens pressés par une soif de reconnaissance. La vision des uns et des autres en matière de travaux historiques pourrait être ainsi formulée : tout ce que nous ignorions jusqu'ici et que nous vous révélons a été caché par la censure exercée par le pouvoir, et par une histoire officielle timorée, aveugle ou complice. Ainsi, pour le cinquantenaire de l'insurrection malgache de 1947, le *Monde diplomatique* de mars 1997 a pu titrer « Chape de silence sur une effroyable répression » alors que l'événement, outre que sa répression ne mérite peut-être pas un qualificatif aussi sensationnaliste, a été la première révolte coloniale intensément médiatisée dès ses débuts ! Peu étonnant, après cela, que l'on voie de jeunes chercheurs partir en quête de crimes contre l'humanité et de génocides oubliés commis dans des contrées lointaines, dont par ailleurs ils ne savent à peu près rien...

Mais il serait bien entendu inadéquat de défendre l'historiographie des années 1960-1990 par la recension de la masse considérable de ses travaux, tant il est vrai que, comme disait Braque, « les preuves fatiguent la vérité »... et fatiguent surtout la bohème journalistique parisienne. Et ce serait une réponse encore un peu courte à une question qui soulève effectivement un problème sérieux. Aussi, avant d'y revenir, je me contenterai pour ma part de me référer à quelques maîtres-livres qui montrent qu'une génération a bien rempli son contrat, malgré des lacunes bien reconnues.

Rappelons d'abord un fait un peu oublié : l'histoire coloniale a toujours été écrite sous l'emprise de l'émotion, et a toujours été bien présente dans l'imaginaire français. Ce fut d'abord une histoire « colonialiste », avec par exemple la médiatisation, montrée par Marc Michel, de Gallieni, abusivement érigé en héros colonial en 1881, ou l'imagerie d'Épinal consacrée à Savorgnan de Brazza libérant les esclaves, qui fait symétrie avec la campagne actuelle contre l'esclavagisme français. Un point culminant est atteint avec le discours de Paul Reynaud, ministre des Colonies, à l'Exposition de 1931, proclamant que l'expansion coloniale était consubstantielle à l'identité française. Mais avec la décolonisation, le renversement est brutal et on passe directement à l'histoire anti-colonialiste avec le maître-livre de Jean Suret-Canale *Afrique Noire. L'ère coloniale (1900-1945)*, publié en 1962.

D'un seul coup, la vieille histoire coloniale traditionnelle, celle d'Hubert Deschamps ou de Jean Ganiage, se trouvait frappée d'obsolescence. On peut certes contester les postulats idéologiques de Suret-Canale, comme sa tentative de sauver la vieille lune léniniste de *L'Impérialisme stade suprême du capitalisme*, en décrivant un mythique « capital financier » colonial là où il n'y avait qu'une médiocre survivance du mercantilisme: ce qui a longtemps conduit la recherche à ne pas accorder la primauté qu'il mérite au quasi unique facteur de production (donc de formation du capital) de l'économie coloniale, à savoir le travail des Africains. On peut surtout critiquer la méthode de Suret-Canale consistant à ériger en règle générale les faits d'oppression les plus graves du système colonial... Il n'en reste pas moins que tous les problèmes sont parfaitement identifiés et posés, qu'il s'agisse de l'autocratie administrative et de ses instruments, le code de l'indigénat, la fiscalité et une justice d'exception, ou de l'économie de traite comme facteur de paupérisme en Afrique, l'action sociale, éducative et sanitaire, dotée de maigres moyens, servant de cache-misère. Sur tous ces points, connus des initiés bien avant 1960, il a fallu la passion du militant secondant l'intelligence de l'historien pour mettre en pièces la langue de bois coloniale dont nos politiques étaient incapables de s'affranchir, à la notable exception de de Gaulle: pensez au tollé qu'il avait soulevé en parlant de l'Algérie, «le problème qui se pose depuis 130 ans»! Aujourd'hui, malheureusement, on est tenté de dire que l'ardeur militante est proportionnelle à l'ignorance des réalités ultra-marines.

De la passion, il en fallut également dans l'étape suivante à Charles-Robert Ageron pour mener à bien son travail de bénédictin sur les *Musulmans algériens et la France, 1871-1919*, de près de 1300 pages, publié en 1968, d'une rigueur et d'une objectivité impeccable: ce qui n'évita pas à Ageron d'avoir à défendre, voici une vingtaine d'années, l'histoire de la colonisation contre les accusations d'engagement partial lancées par François Caron. Au fond, on pourrait reconnaître les historiens de l'outre-mer au fait qu'ils sont attaqués des deux bords, taxés de colonialisme par les uns, d'anti-colonialisme par les autres. En tout cas, si on complète la thèse d'Ageron par celles d'André Nouschi et de Gilbert Meynier, on conclura qu'il n'est plus nécessaire de s'interroger sur les origines du drame algérien.

Concernant l'Afrique Noire, s'il faut faire un choix très restreint, je citerai deux ouvrages. D'une part le *Samori* d'Yves Person et l'ouvrage collectif dirigé par Catherine Coquery-Vidrovitch, *L'Afrique occidentale au temps des Français*, publié en 1992. Un choix qui s'explique d'abord par l'admirable connaissance du terrain que démontrent leurs auteurs. Qui aujourd'hui pourrait à nouveau, comme Person, nous entraîner dans une plongée au cœur du continent africain? Et quand, dans le second ouvrage, on lit des études thématiques ou les monographies comme celles d'Annie Duperray sur la Haute-Volta, d'Odile Goerg sur la Guinée, d'Idrissa Kimba sur le Niger, de Pierre Kipré et Alain Tirefort sur la Côte-d'Ivoire, et d'autres encore, on se dit que l'âge d'or de la coopération (1960-1990) a eu sans doute ses défauts mais que, surtout, il a fait

lever toute une génération d'historiens sachant de quoi ils parlaient. Et non seulement des Français, mais aussi des Africains parfaitement capables de prendre en charge l'histoire de l'Afrique occidentale, la remarque étant tout aussi valable pour le Cameroun, Madagascar ou l'Afrique inter-lacustre.

Arrêtons là une évocation qui pourrait tourner à la nostalgie d'un âge d'or révolu ! Car il n'est pas douteux, non plus, que cet âge d'or a eu son impensé, son « trou noir » diraient ses détracteurs, et qu'un coup d'œil en arrière permet de mesurer tout ce qui n'a pas été fait, avec pour conséquence d'ailleurs que les lacunes d'hier expliquent largement les œillères d'aujourd'hui. La principale de ces lacunes me paraît avoir concerné l'histoire politique qui, il faut le rappeler, avait fort mauvaise presse dans les années 1960. C'est l'époque où les *Annales* reproduisaient le grand article de F. Simiand de 1901, « Méthode historique et sciences sociales », taillant en pièces l'histoire à la Seignobos. Et puis l'âge du « développement » était à dominante encore plus saint-simonienne et technocratique que marxiste : au gouvernement des hommes, il fallait substituer l'administration des choses. Ajoutez-y le structuralisme et Althusser vous expliquant que « l'histoire est un procès sans sujet »... Il en a résulté que, dans un contexte de discrédit du positivisme, on s'est trop peu soucié de la modeste histoire factuelle par laquelle il faut bien commencer, faisant la synthèse entre données d'archives et enquêtes de terrain. On peut s'étonner aujourd'hui de l'absence de thèse sur Gallieni à Madagascar, ou sur son disciple William Ponty en AOF. Il me faudrait ici faire ma propre autocritique, pour avoir laissé dormir dans mes cartons une vaste documentation sur l'époque des gouverneurs Picquié et Garbit à Madagascar (1910-1924) et ne pas avoir eu l'audace et le talent de Daniel Rivet, qui a su relever le défi pour Lyautey et le Maroc.

La lacune est certainement plus grave encore dans le domaine de la condition indigène au quotidien. Nous n'avons ainsi que des connaissances partielles sur des questions aussi essentielles que l'application du code de l'indigénat, l'exercice de la justice, le poids de la fiscalité, tous axes de recherche qui sont des clés d'accès à la connaissance des sociétés colonisées. Et dans l'État colonial, comment s'est faite la répartition réelle du pouvoir entre administration subalterne autochtone et administration coloniale européenne, comment s'est faite la genèse des nouvelles élites : ces questions ont été posées trop tardivement. Il est certain que les années 1960-1980 ont eu elles aussi leur « politiquement correct » qui les a empêchées de penser convenablement le binôme collaboration/résistance en situation coloniale. Cette déficience explique notamment la médiocrité du tome VII de l'*Histoire générale de l'Afrique* commanditée par l'UNESCO, entièrement construit sur l'opposition oppression coloniale/résistance. L'idée que ce sont les groupes sociaux les plus proches du colonisateur qui sont en fait à l'origine de la décolonisation a mis du temps à faire son chemin, alors qu'elle est au cœur de la compréhension des cultures politiques de l'Afrique contemporaine, diasporas comprises, sans parler de l'interprétation de moments-clés de l'évolution des différents pays comme l'insurrection de 1947 à Madagascar.

Un autre problème, très différent, mais tout aussi essentiel pour notre propos, est que l'apport considérable des années 1970 semble être devenu illisible pour notre époque. Cet apport, en effet, a concerné au premier chef l'histoire économique aujourd'hui tombée dans une défaveur notoire auprès de la jeune génération. Or tout africaniste sait bien, depuis le colloque organisé en 1976 par Hélène d'Almeida-Topor et Catherine Coquery-Vidrovitch, que la genèse du sous-développement est lié au tournant des années 1930, qui virent se développer une crise spécifique du monde colonial. Aujourd'hui encore, si l'on veut des précisions sur le sujet, il faut se référer au numéro spécial de 1976 de la *Revue Française d'Histoire d'Outre-mer*. La qualité des communications présentées ne laisse pas d'étonner, alors qu'elles n'ont pour base parfois que de simples mémoires de maîtrise comme on n'en voit plus aujourd'hui en histoire de la colonisation. Et là encore le lecteur devine la passion qu'il a fallu à Michel Trentadue pour construire ses courbes sur la fiscalité et le pouvoir d'achat en Guinée dans les années 1930, objectivant la paupérisation des populations. Sékou Touré n'est pas venu au pouvoir par accident! On ferait le même genre de remarque sur le travail de Patrick Braibant traitant de l'évolution du profit commercial en Côte d'Ivoire, qui aboutit à donner un contenu précis au concept de croissance sans développement.

Certes, ces années 1970 ont péché par ékonomisme enthousiaste. Personne n'oserait plus aujourd'hui, comme l'a fait Catherine Coquery-Vidrovitch dans la présentation de sa thèse comme étude purement économique, affirmer l'autonomie et la primauté de cette thématique. Mais il reste que l'aveuglement actuel sur l'apport de ces recherches n'est rien d'autre qu'un refus du principe de réalité. Et une noire ingratitude. Car cet ékonomisme était la base d'un anti-colonialisme d'une tout autre envergure que l'actuel, l'écart étant à peu près celui qui sépare un projet de nouvel ordre économique mondial d'une émeute de banlieue. Notons, d'ailleurs, que l'apogée du tiers-mondisme ne généra aucune agression contre les historiens de l'époque antérieure. La nouvelle génération préférait se reconnaître des prédécesseurs, comme Charles-André Julien. La différence d'attitude entre cette époque et la nôtre s'explique aisément: le dépendantisme des années 1970 était une idéologie structurée, un discours rationnel qui ne faisait pas prioritairement appel à l'émotion et à une morale sentimentale, et il reposait sur une espérance: tourné vers l'avenir, il laissait donc peu de place au ressentiment mémoriel.

Son acquis principal me paraît être l'élargissement décisif du cadre spatial et chronologique de la colonisation contemporaine qui se trouva ainsi replacée au cœur d'un processus de mondialisation entamé depuis des siècles. Dans le temps long de l'histoire de l'impérialisme, cette colonisation n'apparaissait plus que comme un avatar (voir l'article de Catherine Coquery-Vidrovitch sur « l'avatar colonial ») qui pouvait disparaître, ou une parenthèse qui pouvait se refermer sans que pour autant l'ordre du monde en soit changé. Assez paradoxalement (mais on

pourrait dire, fort dialectiquement), le dépassement du colonial fut aussi rendu possible par la dénonciation de la grande faiblesse du dépendantisme, sa sous-estimation des dynamiques propres et des contradictions des sociétés africaines. Dès 1974, Samir Amin, son gourou, était féroce­ment attaqué dans les *Temps Modernes* par Jean-Pierre Ollivier qui le présentait comme l'idéologue des nouvelles élites africaines soucieuses d'occulter leur position d'exploiteuses. Le terrain était donc déblayé pour que le *colonial* cesse d'être le principe unique des maux d'une Afrique que l'on pouvait enfin redécouvrir.

Les Africains ne se réduisaient pas à leur condition de colonisés perçus à travers une série de stéréotypes de droite et de gauche, opposant bons Noirs et mauvais Noirs, ils étaient tout aussi divers que les Européens. Les ethnies n'étaient pas de simples créations du colonisateur, elles avaient une histoire. Les sociétés africaines vivaient de leur vie propre, en s'adaptant, avant, pendant et après la colonisation. Sur ces bases, il était légitime d'écrire l'histoire de l'Afrique suivant les mêmes règles que partout ailleurs, qu'il s'agisse d'histoire rurale, d'histoire des villes, des femmes, de démographie historique ou toute autre thématique, et ceci sans se cantonner au seul ex-empire français.

Aussi peut-on se demander si ce n'est pas notre époque qui se fourvoie en voulant à toute force nous ramener au paradigme strict du colonial, érigé en référence quasi intemporelle comme l'avait été en son temps le fameux « mode de production asiatique ». Le mal a d'ailleurs été déjà dénoncé, avec une vigueur particulière, par Annick Lemperière pour une certaine historiographie de l'Amérique Latine. Car un tel retour en arrière signifie un formidable appauvrissement de la problématique. Quoi de plus morne et répétitif, de plus stérile et de plus pauvre, qu'une histoire réduite à l'affrontement entre des colonisateurs et des colonisés également stéréotypés dans ce que Sartre appelait la pauvreté intrinsèque de l'image? À tout prendre, nous préférons encore les risques d'une histoire rurale montrant que, dans le cadre de la mondialisation initiée au XVI^e siècle, l'enrichissement de la gamme agricole africaine, aboutissant à ce que Jean-Pierre Chrétien a appelé le « paysage américain », a permis une poussée démographique qui a compensé, et bien au-delà, les dégâts de la traite atlantique. Une conclusion iconoclaste s'il en est... Et aux vitupérations de militants sur des génocides plus ou moins oubliés, surtout quand ils sont fictifs, nous préférons l'histoire démographique des Hautes-Terres malgaches menée selon les règles rigoureuses de l'école de Henry et Dupâquier par Dahy Rainibe – qui conclut d'ailleurs au caractère beaucoup plus tardif qu'on ne le pensait de l'explosion démographique – une conclusion politiquement correcte cette fois, ouf! Heureux, les chercheurs qui connaissent d'avance leurs conclusions!

Ce que je considère comme les errements actuels résulte bien évidemment d'une conjonction de facteurs qui ont bouleversé les horizons mentaux. Personne n'imaginait, dans les années 1960-1970, qu'une vague d'immigration africaine allait bientôt battre les rivages européens. Au contraire même, à la veille des

indépendances, l'idée d'Eurafrique suscitait la méfiance des leaders africains qui, comme Senghor, craignaient qu'elle ne provoque en Afrique un afflux de petits Blancs faméliques ! Tout commença à changer avec l'entrée du continent dans une interminable crise, dont on ne prit que progressivement la mesure, et qui est à l'origine de la constitution, après 1974, d'une société africaine en France, qui n'est donc pas un héritage direct de l'ère coloniale. Sur le plan universitaire, pour ne pas avoir à assumer les conséquences de cette crise, du côté français, on choisit de mettre fin à la coopération, ce qui est chose faite vers 1991-1992. Le désengagement fut si brutal qu'il compromit irrémédiablement, côté africain comme côté français, le renouvellement de la génération intellectuelle qui avait émergé au moment des indépendances. S'il faut identifier un « trou noir » dans la relation France-Afrique, c'est dans cette rupture qu'il faut le chercher.

Mais au mauvais tour de l'histoire est venu s'ajouter celui que nous a joué l'histoire de l'histoire. De la primauté de l'histoire économique et sociale de 1970, on est passé à celle d'une histoire sociale et culturelle pour en arriver aujourd'hui au triomphe médiatique d'une histoire des représentations. L'évolution a été particulièrement marquée dans le champ colonial en raison des obstacles à la recherche dressés par la crise africaine et ses conséquences. Le terrain devenait de plus en plus difficile d'accès ; travailler dans des centres d'archives dispersés et lointains n'était pas très gratifiant. La préférence accordée à des sources aisément accessibles ou reproductibles comme l'image ou l'immense documentation tournant autour du discours colonial au sens large allait donc infléchir la recherche, l'histoire des représentations venant opportunément fournir la légitimité nécessaire.

Car, pour le reste, il s'agissait d'une thématique connue de longue date. Toute recherche débutante en histoire de la colonisation s'est toujours heurtée au poids de l'imaginaire colonial, à l'omniprésence de stéréotypes et d'un discours faisant écran entre colonisateur et colonisé, et entre l'historien et les réalités qu'il cherche à atteindre. Les connaître et les interpréter était certes nécessaire, mais ce n'était qu'une toute première étape du travail. Il fallait ensuite déblayer ces morts-terrains pour passer à l'essentiel, les réalités coloniales, et le dépassement du colonial lui-même. Par exemple, passer du stéréotype de l'indigène « paresseux » à l'analyse des causes de son refus du salariat, ou des modalités concrètes de la résistance passive des populations, ce qui exige bien sûr enquêtes d'archives et de terrain. Mais aujourd'hui, foin de tout cela ! L'image est la réalité, on peut extraire celle-ci de celle-là, et peu importe l'objection d'historiens africains qui, comme Achille Mbembe, font très justement remarquer que les Africains ne se sentent pas concernés par cette histoire qui n'est jamais qu'un chapitre de l'histoire de l'imaginaire français... Je n'aurais donc pour ma part rien à redire à cette histoire si elle se présentait simplement pour ce qu'elle est, au lieu de s'autoproclamer connaissance de l'Afrique contemporaine, et sur cette base, de faire puérilement la leçon à la génération précédente. Et surtout, je n'aurais rien à redire s'il ne

s'agissait d'une histoire des représentations essentiellement mauvaise. Peu soucieuse de la spécificité des structures mentales du passé, elle plaque sans scrupule sur ce dernier les préoccupations de nos contemporains, ce qui rend possibles toutes les calembredaines. Ainsi, à un colloque tenu à Corte sur le thème *Corse et colonies*, un Pascal Blanchard pose gravement la question : le Corse, outre-mer, donne-t-il l'image du colonisateur ou celle du colonisé? Question évidemment absurde, mais face à un parterre de nationalistes locaux bien convaincus de leur condition d'indigènes de l'État français occupant, il valait mieux poser cette question-là qu'analyser la lourde présence corse dans la magistrature et la police coloniales! Mission impossible finalement, le laïus présenté ne traite pas la question posée, et force à conclure à un coup de publicité mensongère dans ce qui n'est qu'une entreprise de communication. Toute cette histoire pêche par le rétrécissement de son champ de vision. Elle réduit l'Africain à l'indigène, lui-même simplement défini par le regard porté sur lui et l'image qui en reste : en bref, on a là un dernier avatar du dépendantisme, revêtu cette fois d'oripeaux culturels. On comprend rétrospectivement ces Malgaches de la côte qui croyaient que les photos d'identité étaient une pratique magique des Blancs pour faire d'eux leurs captifs!

On pourrait se contenter de plaisanter si ce genre d'histoire ne venait, avec le renfort de romanciers de troisième ordre, alimenter une pseudo-mémoire qui ensuite se permet de décréter que la méthode historique ordinaire n'est qu'une rhétorique du déni. Cela donne l'interview de Lilian Thuram dans un récent *Nouvel Observateur* (13-19 avril 2006) exposant que, à l'époque coloniale, les Noirs étaient considérés comme des animaux que l'on montrait dans des « zoos humains », une expression anachronique qui soulève des critiques sévères chez les historiens. Notre footballeur national, pressé par le journaliste, ajoute qu'il est fier de savoir que Ramsès II était noir, et que les Noirs ont construit les pyramides! S'achemine-t-on vers une situation où chaque communauté aura sa vérité historique? Mais il faut souligner aussi la discordance profonde entre le discours de la « nouvelle histoire » et ce que dit Thuram : il en a assez d'entendre parler du Noir dont l'histoire aurait commencé avec l'abolition de l'esclavage ou avec la colonisation, il demande qu'on lui parle du passé lointain de l'Afrique, de ses empires, de leurs sociétés et de leurs cultures. Bref, pour Lilian Thuram, le peuple noir en a assez qu'on lui ressasse le mépris dont il a été abreuvé...

La question qui se pose est donc de savoir s'il n'y aurait pas, en histoire, une crise de la représentation – de l'histoire des représentations et de la représentation des historiens – qui n'est pas sans analogie avec celle qui sévit en politique. Le lien évident entre les deux domaines est fourni par le poids des media au service d'un politiquement correct qui vient occulter les réalités et les vrais problèmes. Mais ceci ne nous empêchera certainement pas de rester optimiste. Ayant le temps pour elle, l'histoire finira toujours par gagner la partie.

FAUT-IL DÉCOLONISER L'HISTOIRE DE LA COLONISATION ?

par Emmanuelle Sibeud

Demander aux historiens de l'Afrique s'ils ont contribué à l'écriture de l'histoire coloniale en France depuis 1960 relève d'un double paradoxe. D'une part, on voit mal comment il serait possible d'écrire l'histoire des sociétés africaines et de l'Afrique dans son ensemble en « oubliant » ce qui en constitue un moment, quel que soit le jugement que l'on porte sur le poids relatif de ce moment dans la longue durée. D'autre part, la volonté de proposer une histoire « décolonisée » a profondément marqué les premiers développements de l'histoire de l'Afrique en France, qu'il s'agisse de faire une place à l'histoire pré et post-coloniale, ou de porter un regard critique sur la domination coloniale. Soupçonner, car c'est bien d'un soupçon qu'il s'agit, les historiens français de l'Afrique d'avoir négligé l'histoire de la colonisation revient donc à prononcer la faillite de leur entreprise dans cette seconde perspective : ils n'auraient pas pu, pas su, ou pire, pas voulu décoloniser véritablement leurs pratiques ou leurs objets.

Ce soupçon ne tient pas, les bibliographies recensant les travaux accumulés dans les quatre dernières décennies le prouvent aisément. Mais cette réponse informée pourrait bien s'avérer contre-productive. Les interrogations sur le passé colonial français sont formulées en termes de « tabous » et d'occultation coupables et elles s'inscrivent dans une contestation diffuse en quête d'objets et d'adversaires. La « fracture coloniale » colle ainsi à la « fracture sociale » en en proposant une médiocre traduction culturaliste. Dans ce contexte, les historiens dans leur ensemble sont « bons » à contester : leurs objets sont également investis par des logiques mémorielles et leur expertise en matière de représentations collectives est assez reconnue pour qu'ils apparaissent comme des adversaires qualifiants.

Les historiens français de l'Afrique ont du mal à gérer cette situation. Ils sont en première ligne, position difficile à tenir surtout lorsqu'elle est inhabituelle. De plus, cette logique du soupçon entre en résonance avec des interrogations qui occupent une place centrale dans les études africaines, en France comme ailleurs. La gestion et surtout la transformation des inégalités structurelles qui marquent la production et la circulation des connaissances sur l'Afrique sont des questions lancinantes depuis les grands congrès africanistes et panafricains des années 1960. Elles ont été reformulées, sur des bases d'ailleurs assez différentes, au début des années 1990 en Afrique, en Europe et en Amérique du nord. Ainsi, les historiens français de l'Afrique, comme les autres spécialistes de l'Afrique, participent depuis plusieurs décennies à des débats qui sont chronologiquement post-coloniaux et qui s'efforcent d'être épistémologiquement postcoloniaux en instaurant une

distance critique par rapport à un héritage intellectuel colonial commun, mais qui pèse différemment sur les pratiques et les possibilités des uns et des autres.

Ces débats passent régulièrement par des phases de conflit où l'opposition binaire entre « africanistes » non-africains et chercheurs africains sert de raccourci et de champ de bataille pour essayer de pousser la réflexion un peu plus loin. Les polémiques actuelles à base de « trou de mémoire colonial » surimposent un autre manichéisme en soupçonnant *a priori* de compromission morale tous les spécialistes de la colonisation. Les historiens de l'Afrique ont en main tous les arguments nécessaires pour contrer cette dérive. Mais ils semblent paralysés par les interférences entre les aspects les plus conflictuels de leurs propres débats et ce néo-anticolonialisme accusateur.

Des ripostes commencent à se dessiner que ce dossier viendra étayer. Je voudrais dévier un peu la question initiale, qui invite à un bilan de l'histoire de la colonisation en France depuis 1960, pour comprendre l'origine du trouble qui a retardé et peut-être fragilisé la réponse des historiens de l'Afrique. Je ferai l'hypothèse que ce trouble traduit un déficit d'analyse des relations entre l'histoire de l'Afrique et l'histoire de la colonisation telles qu'elles se sont développées en France depuis 1960 et je proposerai quelques pistes pour construire cette histoire qui doit être élargie à l'ensemble des études africaines et qui doit intégrer les acquis de l'histoire des sciences humaines.

Du bon usage de la crise

Les bilans régulièrement publiés en France à propos des études africaines ou de l'histoire de l'Afrique sont assez systématiquement placés sous le signe de la crise : quand elle épargne les structures et les moyens de la recherche, elle frappe sa diffusion et sa réception. Ce qui permet d'écrire leur histoire sur le mode unique et volontiers dramatique d'une lutte inégale mais impavide pour obtenir puis conserver le droit à l'existence. Cette mise en scène n'est pas spécifique aux études africaines françaises, nos collègues américains la pratiquent également suivant d'autres logiques⁷². Mais la récurrence des crises appelle au moins deux questions. Une crise perpétuelle est-elle toujours une crise ? Ne doit-on pas envisager cet usage de la crise comme l'un des traits constitutifs des spécialisations structurellement minorées par le faible nombre de leurs praticiens ?

Je choisirai donc de lire les crises des études africaines en France comme les traces d'un mode particulier d'organisation interne. Mode assez efficace au demeurant pour assurer à ces études une place plus confortable que celle qui

72. P.T. ZELEZA, "The Perpetual Solitudes and Crises of African Studies in the United States", *Africa Today*, 44, n° 2, 1997, p. 193-210.

revient à l'étude des autres aires culturelles, à l'exception évidemment de l'aire européenne, qui n'en est toujours pas une. Ce qui invite à re-qualifier la marginalisation, très souvent dénoncée par les bilans des études africaines ou les présentations de l'histoire de l'Afrique, en marginalité avec ses inconvénients et ses avantages structurels.

Invoquer ses crises en interne permet en outre de se soustraire aux regards extérieurs. À cet égard, le contraste est évident entre les études africaines francophones et anglophones. D'un côté les diagnostics se répètent presque à l'identique depuis trente ans, de l'autre le conflit entre études africanistes et études afro-américaines et le débat entre partisans d'un découpage disciplinaire des savoirs et défenseurs des aires culturelles ont considérablement modifié les enjeux⁷³. Sans doute le choix politique du multiculturalisme a-t-il favorisé cette évolution outre-atlantique, mais peut-on se contenter d'accuser le jacobinisme républicain d'avoir joué le rôle inverse en France? Ou faut-il pousser un peu plus loin la comparaison et s'interroger sur l'absence en France d'un bilan collectif du fonctionnement des aires culturelles?

Des pistes ont été ouvertes pourtant, par des chercheurs qui s'interrogeaient sur l'articulation entre étude du fait colonial et logique des aires culturelles⁷⁴, mais aussi par l'histoire des sciences humaines engagée dans une analyse de la disciplinarisation des savoirs aux XIX^e et XX^e siècles qui a vite rencontré les logiques transversales de l'orientalisme, de l'américanisme et de l'africanisme⁷⁵. Mais elles se sont heurtées à l'inertie du modèle centre/ périphérie qui permet de maintenir la prééminence du cadre disciplinaire en intégrant les aires culturelles comme des découpages secondaires, à proprement parler excentriques. Ce qui creuse encore l'écart entre l'étude des sociétés occidentales, objets *a priori* des disciplines, et celle des autres sociétés qui doivent encore et toujours prouver qu'elles constituent des objets pertinents. Les études africaines subissent ce médiocre compromis qui leur offre cependant une position à peu près garantie. On ne peut pas leur demander de bouleverser une économie globale qui les dépasse. Il leur appartient en revanche de transformer la marginalité qui leur est assignée en subalternité dynamique en renonçant à la déploration pour investir les pistes dégagées par l'histoire de la colonisation et par l'histoire des sciences humaines.

73. W.G. MARTIN & M.O. WEST (eds), *Out of One, Many Africas. Reconstructing the Study and Meaning of Africa*, Chicago, University of Illinois Press, 1999.

74. D. RIVET, « Le fait colonial et nous. Histoire d'un éloignement », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 1992, p. 127-138.

75. C. BLANCKAERT, « Fondements disciplinaires de l'anthropologie française au XIX^e siècle. Perspectives historiographiques », *Politix*, n° 29, 1995, p. 31-54.

Sortir de la logique du procès

Ce changement de direction est nécessaire pour une autre raison. Les études africaines s'enfoncent en effet depuis une décennie dans des disputes interdisciplinaires qui réduisent leur histoire commune à une mauvaise querelle.

L'anthropologie dynamiste proposée par George Balandier et la nouvelle histoire africaine ont été les deux disciplines constitutives des études africaines au début des années 1960. La présence de l'histoire et la parité qui lui était offerte (sans qu'elle en ait encore les moyens) constituaient une inflexion significative par rapport à l'africanisme des années 1930 dont l'ethnologie était la discipline de référence. Cette différence était recherchée et elle a permis des collaborations fructueuses, qu'il s'agisse d'ethno-histoire ou de réflexivité historique en anthropologie. Elle reposait sur une dissymétrie : l'anthropologie dominant une tradition qu'elle souhaitait renverser en prenant appui sur une discipline alliée, l'histoire, qui ne s'était pas encore vraiment donné les moyens d'étudier les sociétés africaines. Cette dissymétrie s'est renversée : l'anthropologie a cédé la première place à l'histoire en nombre de chercheurs et en légitimité. Et l'alliance est aujourd'hui récusee des deux côtés au profit de récits internes fondés sur des relectures réductrices de ce qui serait le point de départ de leur divergence : leurs relations antithétiques avec la domination coloniale.

L'anthropologie s'est engagée dans les années 1970 dans une auto-critique inspirée par le marxisme et par une interrogation récurrente sur les applications pratiques des savoirs anthropologiques. Cette réflexion a rebondi dans les années 1990 en se rapprochant brièvement de l'histoire des sciences humaines. Ainsi, l'histoire des savoirs africanistes a été accueillie avec intérêt puis récusee au profit d'une ré-appropriation exclusive de la généalogie de l'africanisme. L'anthropologie s'est donc acceptée comme « fille du colonialisme », à la condition expresse de gérer seule sa filiation. Les historiens de l'Afrique ont fait le choix inverse. Leur intégration tardive dans les études africaines est devenue la preuve de leur innocence, renforcée par leurs engagements anticolonialistes sans que la question de la traduction de ces engagements dans leurs pratiques de recherche soit suffisamment travaillée.

Reposant d'un côté sur une culpabilité soigneusement mesurée, de l'autre sur une innocence un peu trop absolue, cette divergence est à la fois caricaturale et révélatrice des fortes tensions suscitées par la décolonisation, simultanément autoproclamée et effective, des pratiques scientifiques en Afrique et à propos de l'Afrique. L'innocence de l'histoire et la culpabilité de l'anthropologie sont donc aussi des inventions postcoloniales et un détour par l'histoire des ajustements entre pratiques scientifiques et pratiques politiques s'impose pour comprendre la substitution rapide et réussie du couple indépendance/histoire au couple domination/anthropologie.

Que les historiens de l'Afrique soient aujourd'hui soupçonnés d'avoir délaissé l'étude de la colonisation pourrait paradoxalement les délivrer de cette logique négative qui a inscrit l'histoire des sociétés africaines dans une opposition factice avec l'« histoire coloniale » et dans une forme d'autocensure collective. La confusion persistante entre histoire coloniale, ou colonialiste, et histoire de la colonisation transforme en effet la seconde en un terrain miné par des enjeux idéologiques qui font éventuellement obstacle à la libre construction de nouveaux objets et de nouvelles perspectives. Les historiens de l'Afrique se sont donc enfoncés dans leur stratégie ascendante à l'intérieur des études africaines qui les a conduits à superposer à leurs recherches sur la domination coloniale, riches et nuancées, une représentation manichéenne de la colonisation (que d'autres retournent aujourd'hui contre eux) et à caricaturer leur propre histoire.

Pour une histoire des études africaines

Il est toujours difficile d'être à la fois témoin et critique, et utile en conséquence de rechercher le dialogue. Les historiens de l'Afrique doivent donc accepter le fait que leurs récapitulations et leurs bilans critiques sont des outils pédagogiques à usage interne qui alimentent l'histoire de leurs pratiques et de leurs savoirs, sans toutefois l'épuiser. Il faut en outre qu'ils assument la réussite de leur entreprise : l'histoire de l'Afrique s'est enracinée en France, elle peut donc se libérer d'une position défensive qui lui a permis de s'affirmer mais qui nuit désormais à ses bonnes relations avec d'autres champs historiques et d'autres disciplines.

Dans cette perspective, l'histoire des études africaines est un recours indispensable. Elle permet de rompre avec les perspectives disciplinaires pour retrouver des configurations et des conjonctures qui permettent de passer des discours immédiats sur les pratiques scientifiques à une étude convergente de ces pratiques, de leurs implications politiques et des engagements qui les précèdent, les accompagnent et les prolongent. Elle doit se confronter aux questions classiques de l'histoire des sciences humaines : l'identification de ses paradigmes concurrents et successifs⁷⁶, la compréhension de ses rythmes et de ses césures, pour s'emparer des questions difficiles et passionnantes des modalités de la décolonisation des pratiques scientifiques et des contraintes que la politique néo-coloniale a fait peser sur elle.

Cette histoire des études africaines, qui part d'une trame empruntée à l'histoire des sciences humaines pour contribuer à une histoire culturelle rigoureuse de la domination coloniale et de la décolonisation, est donc l'un des

76. En prolongeant la lumineuse étude du paradigme marxiste proposée par B. JEWISIEWICKI, "African Historical Studies: Academic Studies as usable Past and radical Scholarship", *The African Studies Review*, volume 32, n° 3, 1989, p. 1-76.

détours nécessaires pour sortir de l'impasse que constitue l'affrontement actuellement mis en scène entre histoire de l'Afrique et histoire de la colonisation. Elle n'est pas facile à faire : parce que les historiens ne sont pas les plus dociles sujets de l'histoire, mais aussi parce que les historiens de l'Afrique doivent renoncer à la reconduction à l'identique des combats anticolonialistes pour décoloniser complètement leurs pratiques et, au moins dans leur domaine, leur discipline.